

HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

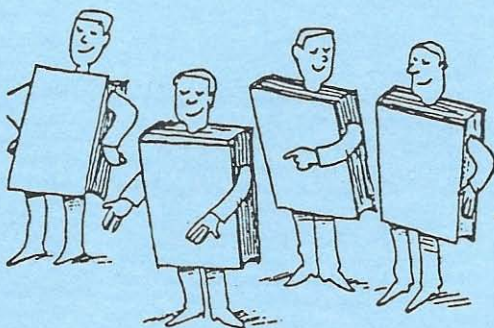


No 35

Novembre 1991

Genève

Ce qu'ils ont dit



BIBLIOPHILE

A Alfred Cartier

*Convoiter, découvrir, le posséder enfin,
Ce volume, incunable exquis au vieux grimoire,
Ce Jean de Tourne, au titre obsédant la mémoire,
Cet Elzévir, timbré des armes du Dauphin,*

*Puis le vêtir d'azur ou d'écarlate, afin
Que sa gloire étincelle aux vitres de l'amoire;
Choisir le maroquin, le vélin pur, la moire,
Les savamment broder de dentelles d'or fin;*

*Alors, aux soirs d'hiver, quand la lampe s'allume,
D'un doigt pieux tournant les pages du volume,
Tenir commerce avec les Maîtres les meilleurs,*

*- C'est d'un charme éternel savoir fleurir sa vie,
Car la sagesse est là, certes, non pas ailleurs,
Et le bibliophile est de ceux qu'on envie.*

Extr. de : Cassons les anilles / Jules Cougnard.

- Genève : A. Jullien, 1906. - P. 54.



LE BILLET DE LA PRESIDENTE ...

Lorsque nous nous sommes quittés la dernière fois, c'était au début de l'été, dans ce joli mois de juin. Depuis lors, le Comité s'est réuni cinq fois, dans la continuité, y compris estivalement en juillet et août.

Tout d'abord, je souhaiterais vous transmettre quelques informations sur nos Groupes de travail. Le groupe de travail Défense de la profession a recueilli trois inscriptions, celui de la Réévaluation de fonction trois également, le groupe Image du bibliothécaire sept, le groupe ABS 1992 quatre et enfin le groupe Salon du livre 1993 neuf. Permettez-moi, à ce sujet, de vous livrer une réflexion personnelle : si l'on retire de chaque groupe un à deux membres du Comité le constituant, on s'aperçoit que la mobilisation est très faible. Cela ne laisse pas de m'étonner... D'une part, nous n'avons pas retrouvé la totalité des personnes qui s'étaient annoncées fermement lors de notre enquête réalisée en été 1990 et d'autre part, deux groupes dont le sujet est pourtant particulièrement important et toujours d'actualité sinon d'une actualité brûlante, la défense de la profession et la réévaluation de fonction ont recueilli chacun un suffrage parmi les bibliothécaires. Surprenant non !

Désormais, force est de constater qu'il reste à chacun de ces groupes à se "retrousser les manches" et à prouver qu'il a sa raison d'être, son poids et son efficacité. Certains groupes se sont déjà attelés à la tâche, les autres vont sans tarder endosser leur bleu de travail.

Le 24 juin 1991, l'AGBD avait convié ses membres à assister au Grütli à la projection du film de Nicolas Tschopp "Le nouveau visage des bibliothèques". Une dizaine de personnes s'est retrouvée ce soir-là mais la quantité n'enlevant rien à la qualité, le débat post projection et le dialogue qui en ont découlé ont été si passionnés et si enrichissants qu'ils se sont poursuivis sur une terrasse, autour d'un verre aux environs de 22h00. Que dit-on déjà dans un tel cas, ah oui, les absents ...

Dans nos diverses séances de Comité, les sujets abordés ont été nombreux : le Comité s'est interrogé sur l'image de marque de l'AGBD et sur les moyens de la rendre encore plus flamboyante. L'épineux problème des droits d'auteur n'a pas été ignoré. Le Comité est particulièrement attentif à l'évolution de cette situation et se tient informé des prolongements et des développements y relatifs auprès des experts en la matière. Le comité désire pouvoir s'exprimer, agir et réagir en cas de besoin, au moment opportun.

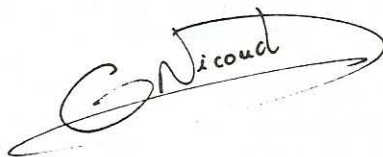
Un autre point occupe le Comité ces derniers temps : la préparation des 20 ans de l'AGBD. A ce sujet, n'attendez de moi aucune révélation fracassante : je ne trahirai pas la moindre de nos pensées ! La seule concession que je vais vous accorder, c'est de vous dévoiler, en avant-première, la date de cette célébration : le lundi 9 mars 1992.

Depuis le 12 août 1991, date à laquelle Michel Bellego nous a fait part de sa décision de démissionner du Comité AGBD avec effet immédiat, celui-ci se retrouve formé de quatre paires, autrement dit de huit membres. Désormais, seule Joëlle Angeloz nous représente au sein du Comité organisateur ABS Genève 1992.

Au moment où je vous écris, Brunnen se profile à l'horizon et lorsque vous lirez ces lignes, l'Assemblée générale 1991 de l'ABS aura déjà vécu ... Je souhaite cependant vous retrouver nombreux au bord de ce lac si réputé. En effet, la discussion et le vote des nouveaux statuts de l'ABS sont particulièrement importants et il ne faut pas ignorer que cela aura des incidences directes sur la vie de l'AGBD. Il sera nécessaire que notre association se positionne par rapport aux Groupes d'intérêt et chaque membre sera interpellé et sollicité : il devra se prononcer lors de ce débat qui nous implique tous. Nous en reparlerons, c'est indéniable, dans un avenir très proche.

L'avenir proche, ce sera aussi une visite organisée en novembre dans la Cité de Calvin, au coeur d'une jeune mais déjà prestigieuse bibliothèque. Une autre animation vous sera proposée au début de l'année prochaine. Chers Collègues, ménégez donc quelques espaces blancs dans vos agendas ...

En vous disant à bientôt, soit par la plume soit par les yeux, je reste cordialement vôtre,

A handwritten signature in black ink, reading "G. Nicoud". The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval that tapers to a point on the right side.

Histoire d'une lettre ou si le Salon vous était conté

Chers Collègues,

C'est avec plaisir que nous vous avons accueillis si nombreux à l'apéritif de l'AGBD le vendredi 3 mai dernier dans l'enceinte du Salon du Livre. Nous espérons que ces retrouvailles vous aient plu et que le billet offert par les Publications de l'ONU vous ait permis de profiter pleinement de cette manifestation.

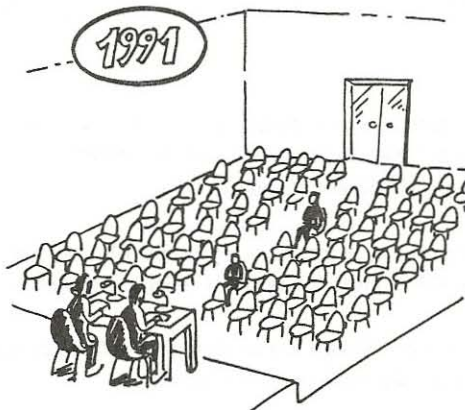
Il vous a sans doute semblé normal d'être invités à un apéritif et de recevoir une entrée à titre gracieux pour une exposition touchant à votre domaine de prédilection : le livre.

En revanche, vous ne savez sans doute pas à quels déboires s'expose une association à but non lucratif comme la nôtre lorsqu'elle est confrontée à une immense organisation telle qu'Orgexpo dont une des raisons d'être est la "culture"... de l'argent.

En effet, pour plusieurs raisons, nous n'avons pas pu réaliser de stand au Salon du Livre 1991.

D'une part, le temps qui nous était imparti pour l'organiser se révélait être beaucoup trop court, le délai d'inscription étant fixé au 15 novembre 1990. D'autre part, il nous était impossible de rassembler l'argent nécessaire à la couverture financière d'une présence au sein du Salon qui soit autre chose qu'un "stand au rabais". Il nous aurait fallu 12'000. - au minimum et nous n'en possédions que 4'500 à la veille de l'inscription !!!

De plus, une seule parmi les 17 associations professionnelles contactées était disposée à s'investir pour un tel projet à cette date là.



Mais là ne s'arrêtent pas nos déboires : vu que nous n'avions pas de stand, nous n'avions pas droit à une salle dans l'enceinte du Palais des Expositions !!!

C'est alors que la chance nous sourit: les "Archives littéraires" (Bibliothèque nationale), qui elles étaient présentes à la manifestation, nous ont cautionnés. Ainsi nous avons pu louer un local afin que notre apéritif puisse avoir lieu.

Second cas difficile :

Par l'intermédiaire d'Orgexpo, nous avons essayé d'obtenir des billets gratuits. Là encore un "NON" franc, quoique diplomatique, nous a été signifié.

Nous avons alors demandé la liste des exposants, en supposant que l'un ou l'autre pourrait nous offrir une entrée pour chacun de nos membres. Cette démarche s'est révélée sans succès.

Sans l'ombre d'un découragement nous avons envoyé 70 lettres à des sponsors éventuels tels que banques, libraires, éditeurs, diffuseurs, imprimeurs, grandes surfaces, services culturels, ...

Le Crédit suisse, la Librairie du Boulevard et la Migros nous ont répondu par la négative. Mais, les Publications de l'ONU et le journal **Coopération** ont semblé intéressés et ont maintenu leur promesse puisque vous avez reçu les entrées tant attendues.

Afin de renforcer la collaboration qui s'est établie entre l'AGBD et les publications de l'ONU et de remercier celles-ci pour leur soutien, une visite de leurs locaux et de leur bibliothèque vous sera proposée au début de l'année 1992.

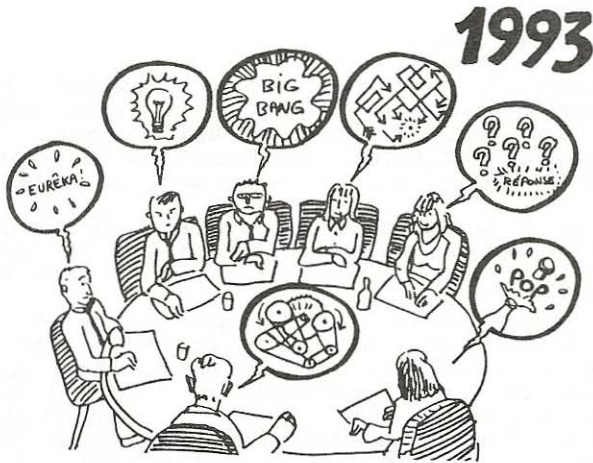


Selon toutes probabilités et dans la mesure de nos moyens, un apéritif AGBD sera à nouveau organisé lors du Salon du Livre 1992. De plus, nous tenterons les mêmes démarches afin de vous offrir à nouveau une entrée gratuite.

Lors de notre séance, le mardi 24 septembre 1991, le comité "Salon du Livre" (1 représentant ESID, 1 UNI GE, 2 municipales GE, 3 AGBD) a renoncé à l'unanimité à l'idée d'un stand pour 1992.

En effet, l'année prochaine, Genève accueillera le Congrès ABS. Votre temps et vos forces, comme les nôtres, seront déjà suffisamment sollicités.

C'est pleins d'un enthousiasme nouveau que nous nous envolons déjà vers 1993. Sans vouloir tout vous dévoiler, sachez que le thème porteur de notre futur stand est déjà né et que les préparatifs vont bon train.



Si votre curiosité est piquée au vif et que vous désirez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter

Gabrielle CASOLO, 26 Contamines
1206 Genève, tél : 789.11.24 (privé)

Anne Pillet, 17 Morgines
1213 Petit-Lancy, Tél : 793.83.23 (privé)

En souhaitant que nos "aventures" vous aient donné le goût de nous rejoindre, nous nous réjouissons de vous revoir bientôt.

Dessins: Serge Mercerat (dit *SERGIUS* dans le monde de la BD)*

Texte : Gabrielle Casolo
Anne Pillet

*Pour les curieux, je ne résiste pas à la tentation de signaler que Serge (artiste-bibliothécaire), est l'auteur d'une BD intitulée "Halte au grand plutonium ! : une aventure de la famille Lapsus" disponible chez l'auteur, R. Gustave-Moynier 3, 1202 Genève.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ABS - BRUNNEN 10-11 oct. 1991

Jeudi 10 octobre 1991

Jeudi après-midi, Monsieur Jacques CORDONIER, Président de l'ABS, nous souhaite la bienvenue et nous interpelle sur l'avenir des bibliothèques. Quels aspects auront nos bibliothèques ? Quelles modifications devons-nous leur apporter ? Et quelles seront les attentes des bibliothécaires ?

C'est suite à la révision des statuts que le Comité ABS a décidé de fonder un schéma directeur afin de coordonner les efforts de l'ABS et d'intervenir davantage face aux autorités et au public.

Monsieur Jean-Frédéric JAUSLIN nous présente ensuite "La nouvelle Bibliothèque nationale suisse". Actuellement, le projet de réorganisation de la BN intitulé RAMSES a été accepté par le Conseil National. Il convient maintenant de rédiger un message et de le soumettre aux Chambres en 1992 pour approbation. La procédure administrative suit donc son cours. Selon ce message, encore confidentiel, la Bibliothèque nationale jouerait deux grands rôles : collecter les Helvetica et fonctionner comme centre d'information. M. Jauslin ne nous en dira pas plus sur le contenu de ce message. Juste de quoi nous mettre l'eau à la bouche...

L'après-midi se poursuit avec une Table ronde qui aborde divers thèmes relatifs à l'avenir des bibliothèques :

- la mutation des bibliothèques : elle implique une adaptation aux supports d'information de plus en plus diversifiés, tout en restant à l'écoute du public et de ses attentes. Tout en étant informatisée, la bibliothèque devra cependant continuer à être un lieu où l'on peut consulter et feuilleter les livres librement.

- les coûts : si chacun est d'accord sur le fait que dans l'idéal, tout service devrait être gratuit, on se pose cependant des questions quant à la facturation des services : lesquels faut-il facturer ? L'utilisateur est-il prêt à assumer certains frais pour obtenir son information ? Est-ce très social de faire payer l'information ?

- la représentation : la bibliothèque devra accentuer sa représentativité à l'extérieur, montrer qu'elle existe et qu'elle a des services à offrir. Elle doit soigner son image culturelle et s'ouvrir vers le public.

- les bibliothécaires : quel avenir et quel profil ont-ils ? On distingue des profils professionnels différents selon le type de fonction exercée. Le bibliothécaire jouera un rôle de médiateur entre l'usager et le document mais, il devra toujours garder à l'esprit qu'il agit en fonction des utilisateurs.

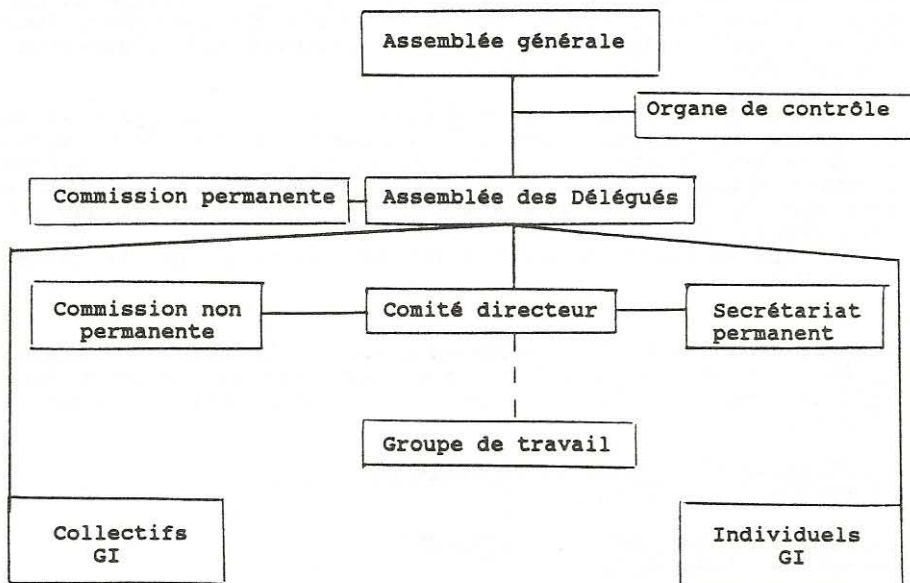
Les bibliothécaires et les bibliothèques de demain seront donc en constante mutation mais, ne feront-ils pas finalement que suivre une évolution amorcée depuis déjà pas mal de temps ?

Jeudi soir se révéla une soirée fort sympathique. De nombreux romands se retrouvèrent dans un restaurant où l'on constata que les bibliothèques évoluent beaucoup plus vite que la rapidité du service de cet établissement... Mais rien ne pouvait ternir la chaleureuse ambiance qui régnait parmi les bibliothécaires d'aujourd'hui et de demain !

Vendredi 11 octobre

Après avoir visionné le film produit par Nicolas TSCHOPP et Gabriel HIRSCH de l'Institut d'Etudes Sociales : LE NOUVEAU VISAGE DE LA BIBLIOTHEQUE, les membres de l'ABS se retrouvent dans la grande salle de l'Hôtel Waldstätterhof afin de suivre un débat consacré aux nouveaux statuts de l'ABS. C'est le moment de poser toutes les questions qui nous préoccupent. Les questions juridiques ne sont généralement pas ce qui passionne le plus les bibliothécaires mais l'enjeu est de taille aussi chacun prend à coeur cette discussion. Nous sommes aidés en cela par les documents que le Comité a préparé à notre intention nous présentant les diverses propositions d'amendements.

Le président nous présente un organigramme représentant la structure de la future ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES ET BIBLIOTHECAIRES SUISSES (BBS)



Organigramme de la BBS

Le président nous donne quelques explications sur :

- commission permanente = commission qui a un mandat large (ex. Commission d'examens), pas limitée dans le temps et dont le nombre de personnes peut varier

- commission non permanente = le Comité peut mandater un groupe pour résoudre un problème limité dans le temps. La commission agit sur mandat de l'Assemblée des Délégués et du Comité directeur.

- groupe de travail = à l'initiative des membres en s'assurant toutefois que le groupe n'est pas en contradiction avec les statuts.

Le président nous indique les différents amendements dont le Comité a déjà tenu compte.

Des explications nous sont ensuite fournies sur les groupes d'intérêt. Les GI doivent exister c'est-à-dire posséder des statuts, avoir une structure, des objectifs, des critères d'admission. Ils peuvent être constitués sur une base géographique ou d'après des communautés de travail. Peuvent être membres des GI des personnes qui ne sont pas membres de l'ABS toutefois les GI devront les inciter à adhérer à la BBS. C'est à la base que les membres des GI doivent pouvoir désigner leurs représentants à l'Assemblée des Délégués en évitant d'avoir des membres collectifs et des membres individuels au sein du GI (ce qui est par ex. le cas de la CLP mais ce cas devra rester une exception). Le président nous rappelle qu'à Fribourg nous avions souhaité que l'Assemblée des Délégués reconnaisse les GI.

En réponse à la question d'un membre quant à la monopolisation du nombre des délégués par un groupement le président répond qu'il ne sert à rien de mettre des garde-fous, si l'on arrive à cette situation c'est que l'association est malade. Il ne faut pas faire régler aux statuts des situations qui peuvent être réglées par la vie.

Cette mise au point du matin était nécessaire et fut appréciée de chacun.

L'après-midi nous nous retrouvons pour l'Assemblée générale. Après l'accueil du président Monsieur Gabriel Frossard nous fait un bref état de la question en ce qui concerne le droit d'auteur.

1. PV de la 89e Assemblée générale du 21.9.90
 Accepté à l'unanimité

2. Rapport annuel 90/91 du président
 Accepté à l'unanimité

3. Comptes annuels
 Approuvés à l'unanimité

4. Cotisations des membres individuels pour 1992

Inchangées : membres individuels : F 50.- ; en formation ou ayant dépassé 35 ans de service et à la retraite, gratuit.

5. Adoption des nouveaux statuts

Je ne vais pas reprendre ici chaque point des statuts il faut pourtant mentionner que même si parfois cela allait un peu vite ce fut toujours très clairement exposé par Jacques Cordonier.

Refus de la motion "Jacquesson".

Les nouveaux statuts sont votés : 195 OUI - 24 NON- 17 ABSTENTIONS

6. Projet de financement du secrétariat permanent

Adopté à l'unanimité

7. Propositions

a) Suite à la démission de deux membres du Comité (M. BOSKOVITZ et M. RYCHNER) deux places sont à repourvoir. Se présentent : Madame Marianne LAUBSCHER-GERNY (présidente CLP), Madame Josette NOENINGER-KREBS (directrice EPFL), Monsieur Michel GORIN (rédacteur Arbido, ESID), Monsieur Roberto CASAGRANDE (Bibl. cant. de Lugano)

Le résultat sera connu dans la soirée : sont élus Mme Laubscher et M. Casagrande. C'est la première fois depuis ... qu'il y avait 4 candidats pour 2 postes !

8. Divers

a) L'ABS organisera dans le premier trimestre de 1992 une assemblée extraordinaire (probablement à Berne) afin de procéder à l'élection des délégués.

b) Monsieur Jacquesson nous invite à l'Assemblée générale de la BBS à Genève du 24 au 26 septembre 1992. Pour rappel en 1993 nous aurons une assemblée commune avec l'AAS et l'ASD à Winterthur.

La soirée se poursuivit dans l'hôtel où chacun put se détendre et pour certains faire quelques pas de danse.

Le samedi était consacré au tourisme. Les excursions étaient très bien organisées et l'Hostellerie Sternen servit un excellent dîner !

Rendez-vous à Genève l'an prochain.

Joëlle Angeloz

Jacqueline Deschamps

JOURNEES DE L'IES 1991

Cette année, les "Journées de l'IES" ont été organisées par l'Ecole Supérieure d'Information Documentaire (ESID). Nous avons tous été invités à participer les 19 et 20 septembre à une série de conférences sur "Les services de référence, leur place dans les réseaux et systèmes d'information documentaire". Le thème de ces journées semble avoir été choisi fort à propos car il a attiré plus de 130 personnes.

Nous avons été reçus à l'Aula de l'Ecole d'ingénieurs dont la taille d'une part et l'emplacement relativement central dans Genève d'autre part répondaient parfaitement bien aux besoins de ces journées. L'accueil mérite d'être décrit car il nous a permis de goûter chacune des conférences d'autant mieux que nos yeux, nos palais et nos gosiers se trouvaient comblés. En effet, lors de notre arrivée, nous avons reçu la documentation accompagnée de quelque chose à boire et de petits chocolats. Nous avons ensuite été régulièrement gâtés lors de chacune des pauses. L'oeil quant à lui eut tout le loisir de goûter les magnifiques gerbes de fleurs qui décoraient la salle tout au long de ces deux journées. La documentation offrait l'ordre du jour, une présentation de chacune des conférences et la liste des participants.

Le propos de cet article n'est pas de rapporter le contenu de ces deux journées, ni même les thèmes des conférences. Les Actes de ces journées seront en effet publiés au printemps 1992 par les Editions IES. Par contre, il est intéressant de constater que ce problème de "Service de référence" touche de très près le domaine de l'information. Les exposés que nous avons entendus ne traitaient pas du tout ce problème de la même manière selon qu'il s'agissait d'une bibliothèque nationale, municipale,

spécialisée, ou de marketing, par ailleurs aussi bien représentées les unes que les autres. Nous avons eu la chance d'écouter une palette très riche d'orateurs : ils nous ont apporté des lumières aussi différentes qu'enrichissantes. Selon le descriptif que nous avons reçu, ces discours suivaient une certaine évolution : définition, création, évaluation, évolution, formation, spécialisation, documentation et interrogation sont les attributs qui ont qualifié chacun de ces discours. Lors de la dernière après-midi, nous avons assisté à une Table ronde passionnante par le fait des personnalités aussi brillantes qu'explosives qui l'animaient.

A titre anecdotique, il fut amusant de voir le tollé que déclencha l'un des participants à cette Table ronde en déclarant qu'il voyait l'avenir (dans son domaine essentiellement, soit la documentation bio-médicale) sans papier mais avec de nombreux PC. Cette perspective ne semble pas faire l'unanimité au sein des bibliothécaires et les réactions furent vives et nombreuses.

Au terme de la première journée, la conférence de Monsieur Torracinta sur "L'information et ses publics" a été une sorte de point d'orgue entre les deux journées : le propos était en effet plus théorique, plus anecdotique, moins technique mais non moins intéressant.

En guise de conclusion, Monsieur Gorin a repris les mots d'un célèbre politicien, historien et écrivain s'il en fut : "Veni, vidi, vici". Il les a commentés en notant que nous étions venus nombreux, que nous avons constaté que cette notion de "Service de référence" était omniprésente et que force nous était de précipiter la chute de deux de nos caractéristiques actuelles : le fait de travailler chacun pour soi, et celui de considérer la technique comme toute puissante.

TYPOLOGIE D'UN SERVICE DE REFERENCE

Durant les journées de l'Institut d'études sociales 1991, nous avons entendu des contributions fort variées et très intéressantes, nous rappelant que la référence n'est pas l'apanage des bibliothèques universitaires, mais qu'elle est bien présente dans tout service offrant de l'information.

Parmi les présentations, celle de Madame M. Beaudiquez, Conservateur à la Bibliothèque nationale de Paris, retiendra particulièrement notre attention ici, car elle nous introduit à la typologie et aux fonctions d'un service de référence.

On constate tout d'abord, qu'un service de référence figure rarement sur les plans d'architectes sous ce nom, il est donc déjà mal défini en tant qu'espace. On utilise comme appellations : bureau de renseignements, salle des catalogues, service SVP, service d'orientation, etc. qui correspondent plutôt à des fonctions. Par conséquent, il est plus facile d'établir une définition "a contrario" pour dire ce qu'un service de référence n'est pas!

Le service de référence n'est pas l'accueil du public, pour des raisons essentiellement topographiques : il n'est pas situé à l'entrée, mais au coeur de l'institution.

Le service de référence n'est pas la salle des catalogues, bien qu'actuellement cette notion soit un peu obsolète puisque les catalogues informatisés sont désormais accessibles dans tous les espaces de l'établissement.

Le service de référence n'est pas la salle de travail qui nécessite un dialogue et des déplacements générateurs de bruit ; ni la salle de lecture qui nécessite le silence : ces deux fonctions sont donc incompatibles.

La plupart du temps, le service de référence est un ensemble de services qui se décompose en différentes fonctions :

- il oriente et informe les utilisateurs sur l'établissement et sur l'environnement documentaire ;
- il exerce un rôle pédagogique pour l'apprentissage du mode d'emploi de l'établissement en enseignant à utiliser la bibliothèque et les instruments de recherche dont elle dispose ;
- il introduit aux recherches bibliographiques manuelles ou automatisées ;
- il offre un service documentaire capable de fournir un ensemble d'informations ou un dossier complet sur une question ;
- c'est un service de production qui fabrique des bibliographies thématiques pour répondre aux besoins, mettre en valeur ses fonds et créer ses propres outils de travail.

Les proportions de ces différentes tâches varient selon le type d'établissement en fonction des besoins des utilisateurs et des moyens de l'institution.

On rencontre 3 types de besoins chez les utilisateurs :

1. L'utilisateur recherche un document qu'il connaît au moins partiellement, il est donc préoccupé par la rapidité du service. Dans ce cas, si la totalité des collections est répertoriée soit sur fiches, soit sur ordinateur, le service de référence n'aura pas à intervenir. Mais si le catalogue est incomplet ou peu compréhensible pour le lecteur, le service de référence lui apportera son aide.
2. L'utilisateur cherche des renseignements ponctuels, mais pas forcément des documents particuliers. Le service doit lui fournir l'information rapidement et synthétiquement, peu importe les instruments et les sources utilisés.
3. L'utilisateur attend un ensemble de documents. Il faudra l'aider et le guider parmi les documents et les ressources que possède l'établissement et lui offrir d'élargir son environnement de recherche en l'orientant vers d'autres institutions.

Pour déterminer à quels types de besoins le service de référence va devoir répondre, le bibliothécaire doit conduire une dialogue afin d'amener l'utilisateur à préciser ses attentes.

Mais quelle que soit l'information attendue, le service de référence est tout aussi performant du moment qu'il répond aux besoins de l'utilisateur.

On distingue 4 constituants du service de référence : l'espace, le personnel, les collections et le matériel, les utilisateurs.

Les fonctions s'inscrivent dans un espace qui varie selon la diversité et l'adaptabilité des établissements. Plus l'institution est grande, plus il faudra disperser l'espace de référence pour éviter au lecteur de se déplacer. La tendance actuelle est plutôt à l'élargissement des espaces et à la création d'espaces virtuels.

Il faut du personnel suffisant qui permette d'assurer le service demandé. Le bibliothécaire de référence doit jouir d'une bonne culture générale. Il est souhaitable, mais pas indispensable, qu'il ait une spécialisation universitaire. Mais il doit surtout avoir acquis une bonne méthode de recherche, être capable d'établir une stratégie qui mène au savoir car c'est lui qui le détient!

La collection de référence est la collection à la fois du bibliothécaire et de l'utilisateur. Elle comprend des instruments de travail qu'il est indispensable d'avoir sous la main. On distingue 3 facteurs d'évolution des collections :

- la multiplication des médias,
- la multiplication des supports de l'étude et de la recherche.
- la banalisation du support informatique.

Les collections et le matériel subissent donc une mutation qui remet en cause le bibliothécaire dans sa fonction de médiateur. En effet, les supports informatiques tendent à réduire le dialogue entre bibliothécaires et utilisateurs puisque l'utilisateur a désormais une assistance de la machine avec laquelle il dialogue et qu'il peut, de plus, consulter les références en-dehors de l'établissement.

Gardons toujours à l'esprit que l'on réalise un service de référence en fonction des utilisateurs. Ceux-ci ont des niveaux de connaissance de l'établissement très variables, nécessitant des formations soit en groupe, soit individualisées, afin de développer une méthode de recherche bibliographique.

Ces 4 constituants sont en constante évolution et impliquent que le service de référence effectue des évaluations ponctuelles afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs.

On peut appliquer différentes techniques d'évaluation :

- observation des lecteurs pendant différentes périodes ;
- entretiens assistés, basés sur un questionnaire afin d'établir un dialogue ;
- audit fait par une société de service extérieure ;
- statistiques détaillées et régulières qui permettent de justifier aussi bien le budget que le service.

Enfin, il faut faire connaître le service de référence, le promouvoir auprès des lecteurs qui le sous-emploient, auprès de collègues d'autres institutions et auprès du public extérieur. Le service de référence deviendra alors une vitrine et un outil fondamental de la bibliothèque, ce qui est excellent pour l'image de marque de l'établissement !

Joëlle Angeloz



DE LIVRES EN VILLAGES... LA BCP DE LA HAUTE-SAVOIE

La France a, ces dix dernières années, considérablement développé ses bibliothèques, en particulier en lecture publique. Au-delà de la polémique actuelle sur la TGB.ou BDF., il m'a semblé intéressant de présenter brièvement une réalisation plus proche de Genève, la BCP de la Haute Savoie.

Les Bibliothèques Centrales de Prêt, ou BCP, ont été créées en 1945 dans 8 départements français et devaient l'être dans l'ensemble de la France. Il a fallu toutefois attendre 1981, et l'arrivée de la gauche au pouvoir, pour que soit achevé ce (trop) long cheminement, par la création des 17 dernières BCP - dont celle de la Haute-Savoie.

Le but des BCP est de desservir les communes de moins de 10.000 habitants. Rattachées à l'origine au Ministère de l'Éducation nationale, puis au Ministère de la Culture dès 1975, les BCP sont transférées en 1986 aux départements dans le cadre de la décentralisation. (le Ministère de la Culture conserve un rôle de contrôle).

Au début, les BCP déposaient des caisses de livres toutes prêtes , principalement dans les écoles où l'instituteur en était le plus souvent le dépositaire; les BCP avaient ainsi un fort caractère scolaire, et il faut attendre les années 60 pour les voir s'ouvrir au public, tendance confirmée par le passage des BCP au Ministère de la Culture. Les BCP se lancent alors dans le prêt direct, au moyen de bibliobus, formule cependant limitée à cause de l'étendue des territoires des départements français ne permettant guère des passages à intervalles rapprochés. Aussi depuis 1978, le principal mode d'action des BCP est la mise en place, après signature d'une convention avec les mairies, de relais-bibliothèques alimentés par des stocks de livres, cassettes et CD, renouvelés régulièrement. Dans les communes, qui mettent à disposition un local réservé exclusivement à l'usage de la bibliothèque et ouvert au minimum 8 heures par semaine, les BCP prêtent de façon permanente un fonds d'usuels et, depuis 1983, du mobilier. Enfin les BCP proposent des formations pour les dépositaires qui sont dans la plupart des cas des bénévoles.

LA BCP DE LA HAUTE-SAVOIE

La BCP de la Haute-Savoie est née le 1er mars 1982; elle fait donc partie des 17 dernières BCP créées cette année-là pour couvrir enfin l'ensemble du territoire français. En août un local est aménagé pour servir de centrale, dans la zone

industrielle de Vovray au Sud d'Annecy: c'est un ancien hangard de 225 m², d'emblée trop petit et inconfortable. L'installation est donc provisoire, mais, pour ne pas démentir le proverbe, dure encore actuellement. Ce ne sera qu'en automne 1992 - si tout va bien ! - que la BCP disposera enfin de locaux dignes de ce nom, et conformes aux normes (qui prévoient une surface d'au moins 1000 m² pour la centrale). La nouvelle centrale est en construction actuellement dans la zone Nord d'Annecy.

En 1983, le bibliobus commence enfin ses tournées. Auparavant Jeanne-Marie Guenebaud, conservateur de la BCP, et son équipe avaient mené une enquête d'où ressortait que seules 22 % des communes de moins de 10.000 habitants possédaient une bibliothèque, lesquelles ne touchaient que 6 % des habitants. Une information a alors été faite aux communes concernées sur l'existence de ce nouveau service. Dès lors l'objectif de la BCP va être de dynamiser les bibliothèques existantes et de créer un réseau aussi complet que possible de bibliothèques-relais dans le département.

Actuellement la BCP de la Haute-Savoie comprend:

- une équipe de 15 personnes (1 conservateur, 7 bibliothécaires, 3 chauffeurs-magasiniers, 3 secrétaires et 1 employée de bibliothèque)
- 2 bâtiments (la centrale à Annecy et une annexe à Ballaison pour la région du Chablais)
- 3 bibliobus et 3 voitures
- un budget de 1.650 millions de francs français (un peu plus de 400.000 de nos francs) pour 1991 mis à disposition par le département.

En 1990 elle a mis à disposition des communes 253.000 documents dont:

- 221.000 livres dans 180 communes
- 30.000 cassettes et disques compacts dans 50 communes
- 2000 dictionnaires et encyclopédies en prêt permanent dans 95 communes.

Les 3 bibliobus visitent chaque trimestre, 168 communes, renouvelant les 300 à 500 livres déposés. En outre, 3 communes (seulement), reçoivent le bibliobus mensuellement qui met 2500 livres en prêt direct à disposition du public.

La BCP a aussi réalisé près de 100 expositions en 1990 sur 19 thèmes différents. Elle prête du mobilier à 72 communes et a organisé 50 journées de formation pour 350 personnes en 1990. D'une manière ou d'une autre plus des 2/3 des communes hauts-savoyardes de moins de 10.000 habitants bénéficient de l'aide de la BCP.

Les fonds de la BCP se composent de 110.000 livres, romans, documentaires (y compris un fonds régional important), B.D., encyclopédies et dictionnaires, livres pour enfants, livres imprimés en gros caractères et livres-cassettes pour les mal-voyants, de plus de 10.000 cassettes et 2500 CD de musique (classique, jazz, rock, variétés, enfants...)

En conclusion, on constatera que la BCP de la Haute-Savoie a permis un développement réjouissant de la lecture publique en milieu rural, ce qui est son but du reste. En tant que bibliothécaires diplômés, on peut bien-sûr regretter que les bibliothèques-relais soient dans la plupart des cas gérées par des bénévoles peu ou pas professionnels (la formation organisée par la BCP se fait sur une base volontaire). Mais, outre le fait que la BCP apporte justement un encadrement professionnel à ces petites bibliothèques - et c'est essentiel - force est de constater que c'est sans doute le seul moyen d'offrir dans de nombreux petits villages un accès au livre.

Eric Monnier

Bibliothèque Centrale de Prêt de la Haute-Savoie
13, rue de la Césièrè
Z-I. de Vovray
B.P. 367
F 74012 Annecy cédex
Tél. : 50 51 75 83.





BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE VERSOIX

Nous savons qu'il y avait un embryon de bibliothèque dans les années cinquante tenue par Madame Staudenmann dans l'école primaire, détruite aujourd'hui. Puis, Madame Hélène Levrat a pris la relève vers les années 1960 dans des locaux vétustes, sombres et humides, pour venir en 1962 s'installer dans les locaux actuels, bénéficiant d'immenses baies vitrées, merveilleusement situés face au lac, de plain-pied et au centre du village.

Madame Hélène Levrat était une passionnée de littérature et a transmis à ses lecteurs pendant plus de vingt ans ses découvertes et ses coups de coeur. Les livres étaient répartis en plusieurs classes : les romans, la philosophie, la religion, les sciences, l'art, l'histoire et le géographie ; en plus de la classe, un numéro par ordre d'arrivée était attribué. Il existait aussi beaucoup de livres dans les collections "Bibliothèque rose", "Bibliothèque verte" et "Plein vent" pour les jeunes, ainsi qu'un superbe rayon de bandes dessinées qui faisaient la joie de ces derniers. Du côté langues étrangères, nous trouvions des livres en allemand, un nombre plus important en anglais et un choix restreint en italien. Le secteur des encyclopédies était très bien fourni, ce qui contribue aujourd'hui en partie à la richesse de la bibliothèque.

Le prêt fonctionnait au moyen d'un registre sur lequel la bibliothécaire écrivait sous la date du jour d'emprunt et au nom du lecteur les références de chaque livre ; le lecteur possédait une carte rose sur laquelle la date du jour d'emprunt et la date du jour de retour étaient tamponnées. Ainsi, lors du retour des livres il fallait rechercher dans le registre la date d'emprunt et le nom de la personne : démarche parfois fastidieuse lorsque le lecteur n'avait pas sa carte rose ! Malgré la lenteur et la fiabilité légère de ce système, il a fonctionné jusqu'en janvier 1991.

Difficile d'obtenir des statistiques, des renseignements clairs et précis quant à la localisation du livre, lourdeurs administratives pour envoyer les rappels, tous ces inconvénients n'ont pas empêché les lecteurs de montrer leur enthousiasme pour la lecture. En effet, la bibliothèque accueillait par mois la visite d'environ 500 lecteurs, empruntant une moyenne de 1'600 à 1'800 livres, avec une ouverture de 12 heures par semaine et une durée de prêt de 28 jours.

Face à l'accroissement de fréquentation, Madame Hélène Levrat s'est fait aider par sa belle-fille, Madame Marie-Rose Levrat. Mais les années pesant plus lourdement sur sa responsabilité, Madame Hélène Levrat a demandé à être relayée. C'est ainsi que Madame Françoise Wicht, jeune étudiante de l'Ecole de bibliothécaires de Genève, a été engagée en 1980 et que la bibliothèque s'est trouvée animée par ces trois personnes.

Françoise Wicht a découvert la vie de la bibliothèque, faisant connaissance avec les usagers, bénéficiant des conseils et de l'expérience de Madame H. Levrat. Après un temps d'observation, la CDU a été introduite pour les nouvelles acquisitions, entraînant la juxtaposition d'un double système. Il n'était déjà pas facile pour le lecteur de trouver un document précis seul ; la présence des bibliothécaires étaient indispensable et personne ne pouvait les remplacer, l'organisation n'étant pas uniforme.

1982 : une enquête dans les bibliothèques genevoises et un sondage d'opinion concernant les horaires de la bibliothèque a déterminé un changement de ces derniers. Habituellement ouverte les lundi, mercredi, vendredi et samedi après-midi de 15h à 18h, il a été décidé plusieurs modifications aboutissant à l'horaire suivant, toujours en vigueur : mardi de 15h à 19h, mercredi 15h - 18h, jeudi et samedi de 9h30 à 12h. Les nouveaux horaires ont fonctionné dès le printemps.

1984 : un logo a été créé au nom de la bibliothèque permettant d'avoir notre propre papier à lettres avec en-tête, d'imprimer des autocollants et des cornets avec nos horaires. Des enseignes annonçant la bibliothèque ont été posées au-dessus des baies vitrées.

1985 : suite à une maladie, Madame Hélène Levrat s'est retirée en cours d'année, et quelques mois plus tard, Madame Marie-Rose Levrat aussi. La bibliothèque a alors accueilli en automne 1986 Madame Antoinette Perrot qui est venue constituer le tandem actuel.

En 1985, des rapports quant à l'augmentation de budget, l'agrandissement de la bibliothèque et le changement du système de prêt ont été faits et entendus. En effet, très rapidement le budget, uniquement consacré aux achats de livres, a été élevé (passant de Fr. 14'000.- à Fr. 18'000.- pour 1986, pour arriver à Fr. 22'000.- en 1991). Un projet de réaménagement des locaux actuels a été réalisé par le Service Suisse aux Bibliothèques, restant pendant plusieurs années lettre morte.

L'informatisation arrivant, différents systèmes ont été étudiés, ceci demandant temps et réflexion. Et, c'est en 1988 que le projet d'informatisation a reçu le feu vert. BIBLIO 3000 de Software Système AG (SWS) a été retenu par les bibliothécaires aidées dans leur choix par Monsieur Bernard Levrat. Le fonds étant disparate et les livres pas tous équipés, des budgets spéciaux pour non seulement la saisie des données, mais aussi pour le traitement de tous les livres de la bibliothèque ont été votés. Ceci correspondait à un poste de 40 heures par semaine sur une durée de deux ans allant jusqu'en décembre 1990. Deux personnes ont été engagées à mi-temps ; puis, suite à deux départs la situation idéale a été trouvée : avoir une bibliothécaire qui s'occupait de l'indexation, de la saisie et une auxiliaire pour l'équipement des livres. Entre l'automne 88 et décembre 1990, 16'185 notices ont été entrées dans l'ordinateur comprenant livres et revues, avec une attribution de documentaires. Au début de cette année, nous avons acquis un deuxième poste pour la recherche à l'intention des lecteurs, remplaçant nos fichiers traditionnels ; poste qui ravit les jeunes.

Parallèlement, compte-tenu qu'il n'était pas envisageable de trouver une surface plus grande dans un proche futur, le réaménagement des locaux a été accepté. Le projet du Service Suisse aux Bibliothèques à Berne a refait surface et a été retravaillé. La Bibliothèque a été repeinte, aménagée par une nouvelle moquette, un coin lecture avec gradins pour les jeunes et meublée par des étagères jaunes ; seul l'éclairage n'a pas pu être modifié, à notre grand regret.

Concrètement, ces changements ont eu lieu entre octobre et décembre 1990. Les lecteurs ont pu emprunter un nombre plus important de livres et la bibliothèque a été fermée.

La réouverture en janvier de cette année avec le système de l'ancien prêt pour les livres empruntés en 90 et le prêt informatisé pour les livres sortant a demandé beaucoup de souplesse et de patience, bien que près de 700 cartes de lecteurs aient déjà été préparées pendant la fermeture.

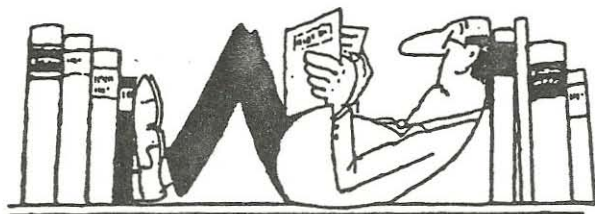
Retrouver un visage de la bibliothèque complètement différent, avec une nouvelle répartition des secteurs et un système informatisé a demandé un effort d'adaptation assez important de la part de nos usagers qui, les premières semaines passées, se sont montrés satisfaits de ces améliorations et intéressés par l'informatisation. En effet, la bibliothèque a gagné en clarté et la répartition plus judicieuse du mobilier donne l'impression que la surface est plus grande. La gestion pour nous, bibliothécaires, est sans comparaison aucune ; nous avons passé de la "Charrue à boeufs" à la "Mercédès" ! Immense confort dont nous ne pourrions plus nous passer.

Pour conclure, nous aimerions attirer votre attention sur quelques éléments qui pourraient être susceptibles de vous aider à apporter des améliorations dans votre bibliothèque :

- présenter des projets ;
- demander un budget important en surévaluant vos besoins : il est plus facile et surtout plus confortable d'avoir un surplus que d'être obligé de solliciter un complément ;
- un rapport écrit permet de poser à plat les nécessités et surtout de ne pas être oublié dans les ordres du jour des commissions dont la bibliothèque fait partie ;
- les contacts directs avec les personnes concernées sont à cultiver ; ce sont souvent eux qui permettent aux projets de recevoir l'attention et le soutien nécessaires à la réalisation ;
- et surtout pour reprendre le conseil reçu de Monsieur Rohrer du SSB à Berne en 1984 : ETRE PERSEVERANT.

Nous restons à disposition pour tout complément d'information et espérons avoir retenu votre intérêt.

Antoinette PERROT et Françoise WICHT



LE COMTE DE SELLON ET LA BIBLIOTHEQUE DE PREGNY

La première bibliothèque de Pregny (GE) a été créée en 1837. Le fonds initial est constitué d'ouvrages légués par Jean-Jacques de Sellon, habitant de la commune et célèbre philanthrope.

La lecture populaire

Dans les premières décennies du 19ème siècle, la création de bibliothèques populaires est étroitement liée au projet d'éducation des classes laborieuses. Les buts des institutions de lecture populaire se confondent avec ceux de l'éducation : instruire et moraliser. Le comte de Sellon, tant par ses réflexions que par ses réalisations, s'inscrit dans ce courant philanthropique.

Pour de Sellon, le livre est doté d'un pouvoir inquiétant. D'une part, il a, par son contenu, une puissance illimitée sur la psychologie du lecteur, "parce que la lecture modifie tellement les hommes qu'on pourrait leur dire: Dis-moi ce que tu lis, je te dirai qui tu es". D'autre part, comme entité matérielle, il ne peut être éliminé, car si l'on tentait de brûler tous les livres, "grâce à l'imprimerie et à la lithographie, la bibliothèque renaîtrait de ses cendres, comme le Phénix, plus nombreuse que jamais; on ne peut donc expulser les livres". A ce double phénomène s'ajoutent les progrès de l'alphabétisation, qui augmentent le nombre de lecteurs potentiels et le besoin de lectures. Ces trois facteurs - puissance de la lecture, vitalité de l'édition, croissance de la demande - forment le noeud de la question de la lecture populaire. C'est en résolvant ce triple problème que l'on aura maîtrisé les forces inquiétantes auxquelles on est confronté. La solution réside dans le raisonnement suivant. Puisque, "dans un siècle comme celui-ci, il faut accorder une pâture quelconque à l'avidité d'apprendre et de savoir qui dévore toutes les classes de la société", on doit "tâcher de faire lire les bons [livres] pour en donner le goût et pour éviter les mauvais". En d'autres termes, pour répondre à la demande croissante, il faut endiguer la prolifération de livres et canaliser les bons vers le peuple. Par ce biais, en outre, on exerce une emprise sur la puissance

psychologique de la lecture. Toutes les conditions semblent alors réunies pour créer des bibliothèques populaires correspondant au modèle proposé par les classes dominantes de l'époque. Il ne leur manque plus qu'un comité "qui les surveille de très près", afin de maîtriser durablement le pouvoir de transformation de la lecture. L'âme du peuple sera le reflet des lectures qui lui sont octroyées.

La bibliothèque populaire a pour but de "donner des moeurs polies et décentes" aux masses laborieuses : le peuple est rustre, il ne connaît pas les bonnes manières, il faut soigner son comportement extérieur avant de s'occuper de son âme. D'autre part, "ces bibliothèques contiendraient des livres destinés à extirper, une à une, toutes les idées fausses": le peuple est superstitieux, aveuglé par des croyances irrationnelles (divination, magie, pouvoirs occultes). Il faut faire table rase de ce bagage culturel ancestral, véhiculé par la littérature de colportage et entretenu par des courants d'opinion obscurantistes. En outre, "on aura la sagesse de toujours proportionner la pâture aux progrès de ceux qui doivent en user": le peuple est ignorant, donc incapable d'envisager un programme gradué de lectures. En dosant sa pâture, on exerce une surveillance étroite sur ses lectures. De Sellon esquisse ainsi les objectifs premiers que doivent se fixer les bibliothèques populaires. Avant d'instruire positivement le peuple, il faut extirper le fonds d'idées fausses qui encombre son esprit. Avant de moraliser son être, il faut civiliser son paraître. Cette double mission présuppose que l'on procure au peuple des livres de base, des lectures nécessaires, qui constituent en quelque sorte, la première étape de sa régénération morale et intellectuelle.

Au-delà de ce programme élémentaire, l'action des bibliothèques populaires doit "stimuler chez les classes les moins favorisées par la fortune le goût de la lecture". Pour exhorter les pauvres à lire, "il faut leur en faire apercevoir l'utilité en mettant à leur portée des livres qui soient utiles et agréables à la fois". Le peuple étant jugé apte au plaisir de lire, on utilise de manière transitive la dimension hédoniste de la lecture: on attend du livre agréable qu'il suscite le désir d'autres lectures, plus instructives.

Le peuple, une fois délivré des ténèbres de l'ignorance et de la superstition par des livres nécessaires, puis sensibilisé au goût de la lecture par des livres agréables, peut enfin être instruit par des livres utiles. Mais l'instruction elle-même est inséparable de la fonction moralisatrice de la lecture: les bibliothèques populaires doivent "moraliser les masses en les éclairant".

La bibliothèque de Pregny

En 1837, la commune de Pregny, genevoise depuis 1815, compte environ 400 habitants. En cette même année 1837, la première école du village est ouverte. C'est dans le bâtiment scolaire que sera déposé le fonds de la bibliothèque, offert aux habitants par le comte de Sellon, propriétaire de la campagne "La Fenêtre", située sur le territoire de la commune.

A cette occasion, de Sellon rédige le "Catalogue de la bibliothèque de Pregny" qu'il publie en décembre 1837. Dans ce document, un court texte intitulé "Dédicace", qui sert d'avant-propos à l'inventaire des ouvrages, permet à de Sellon de dévoiler en partie les objectifs liés à son projet. Relevons, au passage, que le comte ne manque pas de s'y désigner comme bienfaiteur ("ouvrages dont j'ai fait hommage...") et comme fondateur ("en posant la première pierre de la bibliothèque de Pregny"), deux images de lui-même auxquelles il semble tenir.

Cherchant à s'attirer leur bienveillance ("le vif désir de vous être agréable"), de Sellon s'adresse aux habitants de Pregny ("notre commune") comme leur égal: à l'apostrophe "Mes chers voisins" répond l'expression "votre voisin", puis, en guise de signature, "Votre dévoué voisin". De Sellon se propose aussi de créer de nouveaux liens entre "les anciens et les nouveaux Genevois". L'expression "anciens Genevois" désigne les Genevois qui se sont installés à Pregny après 1815, alors que par "nouveaux Genevois" il faut entendre les habitants qui y résidaient déjà avant cette date. La bipartition, en apparence anodine, entre anciens et nouveaux implique, à notre avis, une disparité fondamentale, non explicitée dans le texte, entre ces deux groupes.

Ceux-ci s'opposent, en effet, selon trois autres critères : démographique, social et religieux. En premier lieu, il semble évident que les nouveaux Genevois sont plus nombreux sur le territoire de la commune. Ensuite, il existe un clivage social entre une classe aisée de notables (anciens Genevois, dont fait partie de Sellon) qui vient prendre ses quartiers d'été dans de riches propriétés et la population essentiellement paysanne de Pregny. Enfin, anciens et nouveaux Genevois se différencient par leur appartenance confessionnelle : les premiers sont protestants et les seconds catholiques.

Pour réduire le risque de voir ces deux communautés devenir antagonistes, il est nécessaire de les unir et le "meilleur moyen de fusion" est, pour de Sellon, "une bibliothèque circulante", c'est-à-dire une bibliothèque de prêt. Les lecteurs emprunteraient les mêmes livres, en parleraient entre eux et, par on ne sait quelle savante alchimie, ils en éprouveraient plus d'amour les uns pour les autres, car "on se sent naturellement plus d'affection pour ceux avec lesquels on peut s'entretenir de ses lectures".

Pour de Sellon, les livres de la bibliothèque de Pregny doivent bien entendu, "contribuer à l'instruction de la génération qui s'élève", mais au-delà du profit individuel (instruction et/ou plaisir) la lecture est orientée vers l'amour du prochain. Elle doit tendre à l'enrichissement des liens d'affection qui unissent les hommes de toutes conditions et de toutes confessions et, par conséquent, au renforcement du contrat social qui est à la base de la structure hiérarchique de la société. La lecture a une finalité chrétienne et politique.

Dans le catalogue proprement dit, de Sellon écrit dans une note : "La commune de Pregny ne faisant partie de la Suisse que depuis 1815, on a cru devoir placer dans sa bibliothèque des ouvrages propres à faire connaître leur nouvelle patrie à ses habitants". Ces ouvrages ont pour fonction d'initier

les nouveaux Genevois à la connaissance de la Suisse, et d'une manière plus générale, ils visent à ouvrir l'esprit de tous les lecteurs aux réalités helvétiques.

Nous pouvons ainsi résumer les buts de la fondation.

De Sellon veut :

- Gagner la bienveillance de la population.
- Instruire les écoliers et fournir, aux autres, un complément de l'instruction.
- Rapprocher les deux communautés de Pregny.
- Offrir aux habitants une ouverture sur le reste de la Suisse.
- Intégrer les nouveaux Genevois au sein du canton et de la Confédération.

Carlo Lagomarsino

Cet article est un bref aperçu d'un travail de diplôme soutenu à l'ESID (ex EBG) en 1990. Voir:
LAGOMARSINO, Carlo. - Philanthropie et lecture populaire au XIXe siècle : Jean-Jacques de Sellon et la bibliothèque de Pregny. - Genève, 1990.



J.J. DE SELLON
*Chargé de l'Agence d'Étude des "Langues"
 et Fondateur de la Société de la Mer*

LE DEMENAGEMENT

Respecter les délais est la chose la plus stressante qui soit. La contribution des Bibliothèques municipales genevoises pour ce numéro de "Hors-Texte" (dont nous avons commencé l'élaboration au dernier moment bien entendu) devait retracer, sous une forme de préférence humoristique, les heurs et malheurs ainsi que les trouvailles, découvertes et autres heureuses surprises survenues au cours du déménagement de la Bibliothèque de la Madeleine dans ses nouveaux locaux situés au coeur de la ville.

Les anecdotes franchement drôles n'ont pas été légions et les rires provoqués par telle ou telle situation procédaient plutôt de la décharge d'adrénaline due à l'énerverment, que de l'hilarité décontractante. Là encore, les délais, les dates limites nous ont poursuivi et ont imposé leurs diktats; ce qui ne favorise pas, bien évidemment, la rigueur, la sérénité et la méthodologie nécessaire à la conduite rationnelle d'un déménagement.

La tristesse, elle aussi, nous a accompagné dans la mesure où on ne quitte pas impunément et sans nostalgie un lieu de travail occupé depuis 60 ans, si exigu et vieillot soit-il.

Les fonds de tiroir recèlent plus de poussière et de matériel inutilisable que de trésors! Même les personnes réputées conservatrices, et Dieu sait si la profession en compte un nombre confortable, ont été stupéfaites de retrouver tant de choses inutiles, encombrantes, obsolètes. Face à ce flux deux attitudes, somme toute très naturelles et humaines, ont prévalu; à savoir :

- oh là là ! je jette tout..

- je referme le tiroir, l'armoire, la porte et après moi le déluge !

Pas de déménagement de bibliothèques sans livres bien sûr et surtout sans fichiers. Notre collection étant en partie informatisée (la totalité des romans en particulier), était-il judicieux d'emporter ceux qui les concernaient ?

-oui

- non

- bof

- et puis pourquoi pas

- j'en sais rien

- on pourra toujours utiliser le côté vierge en guise de brouillon

- et les inventaires alors ?

Foin de toutes ces tergiversations. Une bonne âme a réglé la question par le vide; moins on empaquette ici, moins on range là-bas ! Et les fiches si amoureusement confectionnées au cours des ans ont disparu chez Ochsner.

Parfois cependant, un objet a permis de se remémorer l'un ou l'autre des épisodes de la vie des Bibliothèques municipales avec émotion et tendresse, voire de sincères regrets; tel ce projecteur, considéré maintenant comme une antiquité, relégué dans les combles de l'immeuble, et qui a fait la joie et l'émerveillement de nombreux et fidèles lecteurs lorsque des projections de films étaient organisées dans l'une des succursales.

A la Madeleine, les jours de grande affluence, il était pratiquement impossible de se croiser dans les travées; quant à la "queue" au desk pour faire enregistrer son choix, elle était digne des plus mauvais souvenirs (à la poste, guichet versements, les jours d'échéance par exemple). Néanmoins, certains collègues, quelques lecteurs ont eu du mal à "trouver leurs marques" à la Cité tout en se félicitant de l'espace mis à leur disposition.

En effet, installés dans le nouveau bâtiment de la Bibliothèque de la Cité, résolument contemporain, fonctionnel, spacieux, aéré, chacun y bénéficie d'un espace vital appréciable et de conditions de travail optimales.

L'excitation du début, les ajustements nécessaires à toute adaptation ont rapidement fait place à l'enthousiasme. Toutefois, un matin un peu plus glauque que les autres l'un ou l'autre d'entre nous ne s'est-il pas tout naturellement retrouvé devant la porte de la Bibliothèque de la Madeleine où ses pieds l'avait conduit tout seuls ?

Que dire du jour où, peu de temps avant l'inauguration officielle, une douche, non prévue sur les plans originaux, s'est mis à inonder le troisième étage, au grand dam de tous les bibliothécaires et collaborateurs présents. Le calme et l'indifférence des corps de métiers s'activant encore sur le chantier, laissaient entendre qu'ils en avait vu d'autres et que notre affolement, loin de les étonner, les amusait plutôt.

Passer d'un bâtiment de trois étages à un immeuble qui en compte cinq ne fut pas une mince affaire. Grâce à un étiquetage astucieux, chaque étage des nouveaux locaux s'est vu attribuer une couleur pétante. La valse des cartons pouvait commencer. Il s'agissait bien sûr de la valse de Jacques Brel, dont nous avons allégrement sauté les premiers couplets à pieds joints pour nous retrouver au dernier, autrement dit la valse à mille temps. Et bien non, rien n'a été perdu; égaré oui mais introuvable non.

La remise des clés, cérémonie attendue de tous avec impatience, généra d'autres sketches tout aussi courtelinesques. Certain de recevoir la clé du paradis, la déconvenue est sèche. LA CLE s'apparentait plutôt à celle des champs - d'orties ou de tir - c'est comme on voudra. Par exemple, seul notre directeur accédait aux coursives afin d'arroser les plantes et bacs à fleurs, occupation hautement indispensable lors de la mise en place d'un service tel que le nôtre.

Autre grande affaire: la mise sous alarme du bâtiment. Un système d'alarme comporte de multiples sonneries :

- alarme générale
- alarme incendie
- alarme agression
- alarme sabotage
- alarme effraction
- alarme ouverture d'une porte de secours etc. ...

Le réglage de ces sonneries se révèle d'une complexité assez épineuse alors que le déclenchement de l'une d'elle ou de toutes de concert est d'une simplicité enfantine. Tous les "exercices", volontaires ou non, effectués ne l'ont pas été en vain, même si plusieurs d'entre-nous on sérieusement envisagé l'achat de boules Quies. L'oreille de chacun est maintenant rodée et nous détectons sans erreur de quelle alarme il s'agit à la tonalité de cette dernière.

Pour terminer, les sirènes, sifflements, stridences, avertisseurs sonores et autres nuisances auditives calmés, je dirais simplement qu'un déménagement, si éprouvant soit-il, n'est après tout, qu'une succession de jours plus ou moins agressifs ou stimulants selon l'humeur positive ou négative des participants. L'important étant de relativiser les choses pour n'en conserver que le suc.

F. Eglin-Jeanneret

CE N'EST QU'UN AU REVOIR ...

Aujourd'hui, 31 mai 1991, Marie-José Aeschmann prend congé de la profession, après avoir successivement travaillé à La Chaux-de-Fonds à la Bibliothèque de la Ville et aux Bibliothèques des Jeunes, à Genève aux Bibliothèques Municipales en assumant, pour ces deux derniers emplois, le poste de responsable. Nous lui souhaitons une très heureuse retraite aux couleurs et aux odeurs de la Provence, pays si cher à son cœur.

C'est une personne d'une grande vigueur et d'une forte personnalité qui nous quitte. Elle croyait profondément en ce qu'elle entreprenait. Les 32 ans qu'elle a consacrés à la lecture publique ont été jalonnés d'étapes marquantes. Tout d'abord à La Chaux-de-Fonds, de 1958 à 1978. Elle commence par faire la formation ABS. En 1965, son diplôme en poche, responsable de la Bibliothèque pour enfants, elle leur fit connaître, avec enthousiasme, une littérature de qualité. La Bibliothèque des Jeunes, sise à l'époque rue Jardinière, fut un lieu chaleureux d'échange où de joyeux rires résonnaient ; ce fut aussi le phare de la littérature de jeunesse des Montagnes Neuchâteloises, bientôt soutenue par une succursale, en 1970, à la rue Président Wilson, dans le nouveau quartier de La Chaux-de-Fonds. Notoriété entretenue jusqu'à aujourd'hui, avec la même flamme, par les différentes responsables qui lui succédèrent.

Ensuite, en 1979, elle descend à Genève où elle continue son activité aux Bibliothèques Municipales, mais dans un registre différent : la littérature pour adultes. Elle voulait se faire une vie plus tranquille, désormais à l'écart des visites de classes, des enseignants exigeants et des animations essoufflantes. Avoir, ainsi, plus de temps à consacrer à son mari et à sa chère maison de Provence. Plus tranquille, quelle utopie ! Une année après, elle accepte de prendre la charge de responsable de la succursale des Pâquis qui, de la rue des Alpes, est transférée rue du Môle, dans l'ancienne école enfantine du quartier, entièrement restaurée à cet effet. Elle suit avec intérêt toutes les étapes du chantier, c'est un échange fructueux, non sans éclats, entre elle et les architectes.

En mai 1981 s'ouvre cette nouvelle Bibliothèque que Marie-José Aeschmann gèrera avec doigté pendant 10 ans. Elle saura y distiller une atmosphère chaude et accueillante où l'on aime échanger et travailler. Car le travail, elle sait le créer, son enthousiasme communicatif va déteindre sur ses collaborateurs. Son esprit fécond est une source inépuisable de nouvelles initiatives qu'elle poursuit avec passion. Deux travaux de diplôme (1982, Florence Mérényi et 1990, Françoise Aellen) vont poser les bases d'un centre de documentation. A ce jour, 5 quotidiens et 4 hebdomadaires sont dépouillés. Les articles soigneusement découpés et classés par centres d'intérêt sont mis à la disposition du public. Certaines revues mensuelles ou trimestrielles sont conservées dans leur intégralité ; les références des articles d'une dizaine d'entre elles peuvent être trouvées en consultant le catalogue sur fiches, puis le terminal. Un autre travail de diplôme (1985, Maura Rebsamen-Erez) créera un Fonds Local qui collecte toute les informations d'hier et d'aujourd'hui sur Genève. En 1987, elle accueille avec intérêt et curiosité le projet d'informatisation des Bibliothèques Municipales, dont elle ne verra pas le résultat final, dommage ...

De plus, sa personnalité généreuse, ses conseils discrets, judicieux lui ont permis de créer des liens avec beaucoup de lecteurs d'horizons très divers, même des amitiés.

Au cours de ces 10 ans de collaboration, elle nous a fait partager son enthousiasme et transmis son savoir, qu'elle en soit très sincèrement remerciée.



Danièle Tosi

NOUVELLES DE L'ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Lorsque les feuilles tombent - et "comme elles tombent bien !" nous a dit Depardieu-Cyrano - vient le moment de vous donner des nouvelles de la vie de l'Ecole.

Sachez-le, la mise en place du Nouveau Programme est désormais effective et irréversible : la deuxième volée vient de commencer les cours, alors que les premiers candidats au diplôme en bibliothéconomie, documentation et archivistique, entreprennent leur 2e année d'étude : à Prévost-Martin, nous n'avons donc plus que des candidats à la nouvelle formation, tandis que les derniers étudiants "ancienne manière" sont en stage ou se préparent à effectuer leurs travaux de diplôme.

Pour nous, professeurs permanents de l'Ecole, ainsi que pour les enseignants extérieurs, la situation est donc plus claire. Mais pour nos "professeurs de pratique" (ainsi que se plaisait à les désigner Monsieur de Saussure), chefs de stage ou directeurs de travaux de diplôme, il leur faudra apprendre pour un court laps de temps à distinguer les stagiaires nouveaux, dûment munis d'un contrat de stage et entourés de soins attentifs par *Michel Gorin*, des anciens toujours introduits dans vos bibliothèques par *Rose-Marie Chopard*.

Cette situation ne sera que transitoire, et la première expérience de la nouvelle gestion des stages, plus courts, mais finalement plus efficaces de par leur contenu clairement défini, a été particulièrement positive. Les nombreuses visites effectuées par *Michel Gorin*, les entretiens-bilan qui ont réuni en fin de stage le chef de stage, l'étudiant et le responsable des stages, ont été particulièrement bien ressentis par les intéressés.

L'année scolaire 1991/92 verra la première mise en place du 2e stage prévu durant les études, celui qui, en 2e année, est plus particulièrement axé sur la communication (mi-novembre à mi-décembre) et la répétition du stage de 1ère année (janvier à mars). Si l'on ajoute les stages de 3e année, il faut trouver de nombreuses places pour nos candidats.

Le stage de communication est particulièrement court, son côté novateur effraie peut-être encore un peu, et il est fâcheusement situé en fin d'exercice budgétaire. En dépit de ces contraintes, *Michel Gorin* a trouvé bon accueil et nous remercions vivement tous ceux qui ont bien voulu accepter de se prêter à une expérience dont l'importance n'échappera à personne.

La formation que nous avons mise en place à l'intention des chefs de stage a été bien accueillie et a été suivie au cours de deux sessions par 20 personnes.

En septembre, c'était le tour de l'E.S.I.D. d'organiser les traditionnelles "Journées de l'IES". Nous les avons axées sur le thème des "Services de référence", et *Isabelle de Kaenel* a consacré tous ses soins à leur organisation. Quelque 130 participants ont entendu plusieurs exposés de grande valeur et, ne pouvant les citer tous, on se bornera à rappeler celui de Madame *Marcelle Beaudiquez*, de la Bibliothèque Nationale de Paris, qui a présenté la typologie et les fonctions de ces services dont on commence à trouver des exemples en Suisse. Le soir, la conférence de *Claude Torracinta* a élargi le débat en le portant au niveau de l'Information et de ses publics.

Cours :

Pour la première fois cette année, la reprise scolaire avait lieu le 30 septembre, et pour les deux volées en même temps.

La reprise du programme de 1ère année et surtout la mise en place du programme de 2e année, permet maintenant de bien se rendre compte des apports du Nouveau Programme : si certains domaines sont restés plus ou moins statiques, tant par leur contenu que par leurs enseignants, d'autres ont complètement évolué ou sont venus s'ajouter.

C'est le cas par exemple des domaines suivants :

- Promotion/Marketing, géré par *Yolande Estermann* et dont l'enseignement, confié à *Jean-Marc Ducrot*, responsable de formation au CEFOC et spécialiste du marketing des services, a commencé en première année et va se poursuivre en 2e année. L'un des objectifs du domaine est la réalisation d'une étude de marketing dans un SID choisi. Rappelons que ce domaine est axé tout à la fois sur des actions de promotion du SID, de communication publicitaire, de relations publiques, ainsi que sur l'animation.

- Diffusion, sous la responsabilité d'*Isabelle de Kaenel*, cerne sous un angle particulier la notion d'information, puisqu'il permet aux étudiants de mettre sur pied une politique de production et de diffusion des produits documentaires (dossiers documentaires, guides de l'utilisateur, etc.)

- Acquisition des documents et développement des fonds, dont la mise au point a été faite d'une manière très approfondie par *Brigitte Glutz-Ruedin*. Après avoir présenté les divers modes d'acquisition des divers supports de l'information dans tous les types de SID, ce domaine aborde en 3e année le contenu des documents destinés à chaque type de SID. C'est donc là que l'on retrouvera les cours de littérature, paralittérature, littérature pour les jeunes, etc.

- Communication, domaine géré par *Rose-Marie Chopard*, dont le contenu nous tient particulièrement à coeur, puisque le concept : Bibliothécaire-documentaliste-archiviste = Communicateur a été un des thèmes de promotion du Nouveau Programme. Au bilan de la première année, notons que la semaine résidentielle de communication s'est bien déroulée l'année dernière et est reconduite selon la même formule cette année.

Les cours de 2e année sont mis en place et comprennent les traditionnels cours de psychologie, d'expression orale et écrite, étendus à

des notions d'expression non-verbale et corporelle, où sera présentée l'importance de la communication par l'expression du visage, les gestes, etc. Un séminaire sur l'accueil du lecteur, donné par *Paul Weber*, directeur de l'IES, complète ces enseignements qui chercheront à promouvoir de bonnes "attitudes de communication".

- **Gestion** : ce domaine est conçu différemment de l'ancien cours d'Organisation et de Gestion, dont le contenu est maintenant très diffus entre plusieurs domaines. Géré par *Michel Gorin*, il porte sur trois aspects de la gestion :

gestion des moyens financiers : comptabilité et budget

gestion des moyens humains : personnel, ressource humaine du SID

gestions des moyens matériels : architecture et aménagement des locaux, et notions liées à la conservation des documents.

Un important sujet de réflexion cette année a été de poursuivre et d'achever l'intégration des notions d'archivistique dans le programme en général, et dans chaque domaine d'enseignement en particulier : c'est ainsi que les cours de Diplomatie et d'Histoire et organisation des Archives ont trouvé leur place dans le domaine Bibliologie, que les domaines Diffusion, Acquisition des documents et développement des fonds, et Gestion, ménagent une large place aux interventions d'archivistes qui viendront présenter les particularités des fonds d'archives à cet égard.

Volontairement, nous n'avons pas fait de ces notions un domaine à part; néanmoins, en 3e année, un cours spécifique présentera le traitement des archives, et nous avons désigné une "coordinatrice" pour toutes les notions d'archivistique en la personne de *Jacqueline Deschamps*.

Le programme de 3e année est préparé d'autant plus activement qu'il est peut-être le plus original, par l'introduction des cours et séminaires à choix, qui permettront l'approfondissement de chaque domaine, et par les cours de synthèses prévus, qui obligeront les étudiants à bien connaître le fonctionnement d'un type de SID qu'ils auront choisi et pris pour thème d'une étude de cas.

En outre, cette 3e année comportera deux stages, en septembre/octobre, et en avril/mai; ce dernier permettra d'ébaucher une spécialisation en fonction des souhaits des étudiants.

Enfin, l'intégration du travail de diplôme dans l'année scolaire n'est pas la moindre des innovations. Le travail y sera préparé par un séminaire d'appui et de méthodologie. Cette partie des études, à laquelle nous conservons toute son importance, fait en ce moment l'objet d'une réflexion attentive du Colloque de l'Ecole, tant pour la procédure et la méthodologie de travail, que pour le choix des sujets : nous souhaitons trouver des solutions qui satisfassent autant les étudiants qui doivent pouvoir terminer leurs études dans un laps de temps raisonnable, que les commanditaires de travaux de diplôme qui doivent voir le mandat rempli.

Signalons que des documents présentant le programme d'une manière plus détaillée sont disponibles à l'Ecole : notamment le Plan de

formation et conditions d'admission, brochure qui donne un aperçu relativement complet des études qu'effectuent maintenant les bibliothécaires-documentalistes-archivistes. Sur demande, nous l'envoyons volontiers à ceux qui ne l'auraient pas encore reçu et qui désireraient en prendre connaissance.

Nous sommes en outre à votre disposition pour donner individuellement ou à un groupe toutes informations utiles. Rappelons également, pour ceux qui ne le connaîtraient pas encore, que l'IES a commandité pour nous un film, réalisé par le Service des moyens audiovisuels (SAVI) et conçu par *Nicolas Tschopp et Gabriel Hirsch*. *Le Nouveau visage de la Bibliothèque* est destiné au grand public, et il souhaite donner une image actuelle et juste de la réalité de nos bibliothèques. Il peut être acheté sous forme d'une vidéo-cassette, et nous sommes heureux de le présenter au cours d'une projection publique si l'occasion nous en est donnée.

Octobre 1991

Jacqueline Court

Ecole supérieure d'Information Documentaire



VOYAGE A BRUXELLES

Durant le mois de juin 1991, la majorité de la volée de deuxième année de l'Ecole supérieure d'information documentaire est partie pour cinq jours à Bruxelles. Madame Isabelle de Kaenel et Monsieur Michel Gorin, responsables de formation accompagnaient la classe.

Quatre genres de bibliothèques furent visités. Les renseignements qui suivent ne sont qu'une partie de l'aspect bibliothéconomique de ce voyage, mais ils intéresseront sans doute un grand nombre d'entre vous.

Le Centre belge de la bande dessinée

Ce Centre se situe dans un ancien bâtiment historique, utilisé à une époque pour la vente de tissus en gros. Il a été conçu par l'architecte Horta entre 1903 et 1906 dans un style "art nouveau".

On y trouve au rez-de-chaussée la bibliothèque, une cafétéria et une librairie spécialisée. Les espaces d'expositions se répartissent dans les étages.

Le budget du Centre se divise ainsi :

- 1/3 d'entrées payantes
- 1/3 de location d'espaces d'expositions
- 1/3 de sponsoring.

Le matériel informatique est d'ailleurs en prêt sponsorisé.

Le Centre belge de la BD utilise un système multi-utilisateurs trilingue : néerlandais, français et anglais. le catalogage n'est pas aisé car il faut gérer des différences de traitement selon la langue de l'ouvrage, sa forme (revue, recueil, etc.) et la fonction de l'auteur (idéiste, scénariste, etc.)

Parmi les perspectives du Centre :

- un accès par mots-clefs pour les BD
- l'utilisation d'un thésaurus iconographique
- un accès par modem à travers le réseau commuté pour le public.

La Bibliothèque royale de Belgique

Cette bibliothèque de conservation recense 1 million d'estampes, 4 à 5 mo. de volumes, 15 salles de lecture et 15'000 ouvrages en libre-accès.

Les fichiers alphabétiques par auteurs et systématiques ont été maintenus sur fiches jusqu'en 1985. Depuis cette date, la saisie se fait sur ordinateur. Mais la bibliothèque n'arrivant qu'à absorber les arrivages courants, elle n'a pas le temps d'entreprendre un catalogage rétrospectif.

Citons quelques particularités de cette bibliothèque :

- la constitution d'un répertoire local des périodiques sous le nom de "Antilope" ;
- la mise en place de petits groupes de travail sur la monnaie, les médailles, la musique, les ouvrages précieux ; groupes flexibles, mais parfois cloisonnés ;
- il n'est pas possible de consulter les livres du dépôt légal ;
- reconstitutions de "cabinets de lecture" de différentes personnalités dans un tunnel de vitrines ;
- dans le même bâtiment se situe un Musée de l'imprimerie avec ses 300 machines à imprimer et les premières photocomposeuses.

Louvain-La-Neuve : la Bibliothèque de sciences humaines

Aussi appelée "Maison de la mémoire" elle accueille environ 20'000 étudiants. En 1972, la bibliothèque se divise entre néerlandophones et francophones, on assiste à un éclatement en bibliothèques de facultés.

Ces bibliothèques offrent 50% d'accès direct à leurs 2 millions de volumes souvent classés de manière fort compliquée selon des classifications maison. Leurs systèmes informatiques étant incompatibles, on cherche aujourd'hui à les mettre en réseau. On utilise Micro-Isis en raccord à Dobis-Libis par les ISBN. En sciences humaines, la recherche d'informations se fait sur CD-ROM, système peu coûteux, mais la copie papier est payante!

Dans cette bibliothèque, de nombreux employés non-diplômés en bibliothéconomie ont été engagés. Des historiens universitaires sont pris comme bibliothécaires ou comme directeurs. Comme ils font des recherches, ils se rendent "mieux" compte des problèmes.

Bibliothèque municipale

C'est la bibliothèque la plus importante dans l'agglomération bruxelloise avec ses 156'000 emprunteurs et ses 541'000 livres par an. Environ 27% des habitants du centre fréquentent la bibliothèque.

La Bibliothèque municipale collabore étroitement avec d'autres bibliothèques à Liège et Tournay entre autres, pour le dépouillement partagé des revues sur fiches, les critiques de livres de jeunesse, les expositions, les dossiers de presse et le prêt interbibliothèques.

Dans le Secteur jeunesse, on travaille étroitement avec les écoles pour l'heure du conte, les travaux manuels, les animations et on offre même des stages pour les futurs enseignants.

Les professeurs sont invités à venir visiter la bibliothèque afin d'être à même d'apprendre aux enfants à utiliser les ressources.

L'indexation étant la même chez les enfants que chez les adultes, une seule formation des lecteurs suffit. On utilise Rameau en microfiches pour le dépouillement et les indices Cutter pour les romans. Le prêt devrait être gratuit, mais ce n'est plus vraiment le cas puisque les bibliothèques demandent souvent un émolument proportionnel à la valeur du livre.

La Bibliothèque municipale se divise également en bibliothèques de quartier, bibliothèques d'entreprise et en une bibliothèque itinérante qui passe dans les écoles.

Malheureusement, la bibliothèque doit faire face à de nombreux vols, au vandalisme et parfois même, elle craint pour la sécurité de son personnel!

Les formations en Belgique

- Certificat d'aptitude de gestion de bibliothèque (aide-bibliothécaire) en 100 heures de cours. 1 à 2 fois par an, en province.
- Ecole de Gradué : 3 ans avec une défense de mémoire (poste de direction).
- Licence universitaire + certificat d'aptitude.

Dans les bibliothèques on trouve des "sur-diplômés" sous-payés et de "faux" bibliothécaires engagés faute d'argent.

Une idée de salaire : un aide-bibliothécaire gagne environ FB 30'000.- net. Il y a 4 associations professionnelles dont 2 politisées, mais qui n'ont que peu d'efficacité.

Pour conclure, je ne peux que vous inciter à faire un tel tour d'horizon bibliothéconomique dans d'autres contrées. C'est un enrichissement professionnel certain et une excellente occasion de découvrir d'autres facettes de vos collègues.

Boris Beer



Station PC à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine

Depuis plus d'un an, la BFM met à disposition de ses lecteurs une "station PC public" composée d'un PC (Personal Computer), d'un lecteur de CD-rom (compact-disc Read only memory) et d'une imprimante, pour consultation de 2 grandes bibliographies d'articles de périodiques sur CD-Rom : **Medline** et **Science Citation Index** et de 2 bibliographies hebdomadaires d'articles de périodiques (numéros chargés sur le disque dur du PC) : **Current Contents on Life sciences** et **Reference Update**. Nous avons la chance, depuis peu de temps, d'avoir pu ajouter une deuxième station PC.

Nos lecteurs, dont certains sont habitués aux recherches dans des bases de données, soit directement, soit par l'intermédiaire de notre service documentaire, découvrent avec enthousiasme la recherche bibliographique sur CD-rom.

Avec des mises à jour de plus en plus rapides c'est l'ouverture à toutes les subtilités de la recherche par ordinateur : combinaisons de termes, vérifications bibliographiques poussées, sélections à partir de critères très précis et variés, sur des systèmes qui sont faciles d'accès et conviviaux. Recherches : par auteurs, par sujets (soit en entrant n'importe quel terme, soit en utilisant un thesaurus, selon la bibliographie choisie), par langue, par type d'article, etc et en combinant toutes ces recherches si désiré ! Tout cela pour des résultats à imprimer tout de suite ou à transférer sur une disquette qui sera consultable sur son propre PC.

L'utilisation des CD-rom est facile, les manuels d'aide sont en général bien faits (bien que trop touffus à prime abord !).

Néanmoins, nos lecteurs souhaitent et apprécient une démonstration du système lors de leur première utilisation : une des bibliothécaires de notre équipe s'en charge et bien que cela représente un travail supplémentaire, c'est aussi extrêmement intéressant et formateur pour nous aussi ! Soulignons au passage que ces bibliographies sur CD-rom nous rendent bien des services : vérifications évidemment, mais aussi aide à l'indexation des documents, par exemple.

Nous avons affaire à toutes sortes d'utilisateurs : ceux qui comprennent en cinq minutes et ceux qui voient un PC de près pour la première fois, ceux qui se lancent avec délices dans l'exploration de leur sujet et ceux qui s'imaginent qu'il suffit de se poser devant l'écran pour recevoir la connaissance immédiate en appuyant sur une ou deux touches...

Nous soulignons dans nos démonstrations les avantages du système mais aussi certaines de ses limites : le recours à un documentaliste par exemple peut rester

important, il faut essayer de bien formuler sa recherche pour obtenir le meilleur résultat et surtout ne pas se contenter d'un premier jet, insister, essayer différentes méthodes de recherches, etc.

Bien sûr, chacun travaille ensuite à sa manière !

Ce système ne remplace pas les bibliographies traditionnelles : vérification d'une référence, recherche rapide de quelques articles de base sur un sujet précis, adresse d'un auteur, etc. sont des recherches pour lesquelles les moyens traditionnels donnent toujours satisfaction. S'ajoute simplement un éventail de possibilités qui va dans le sens d'une bibliothèque toujours plus proche des besoins de ses utilisateurs : à nous d'orienter nos lecteurs selon leurs besoins, le temps dont ils disposent : recherche traditionnelle sur papier, recherche en ligne par notre documentaliste (payante, sauf dans certains cas) ou recherche sur CD-rom ("self-service" avec aide ponctuelle si nécessaire).

Détails pratiques :

- station PC dans un local fermé à clé : clé + CD-rom prêtés après inscription à la réception de la bibliothèque
- station accessible gratuitement à toute personne travaillant dans le domaine médical ou ayant besoin des informations contenues dans les CD-rom proposés
- réservation conseillée : 1h30 d'utilisation maximum ou plus si personne ne se présente
- imprimante + possibilité de décharger les données sur disquette apportée par le lecteur

Bibliographies proposées :

- **Current contents on Life sciences** (reçu sous forme de disquettes que nous chargeons sur le disque dur du PC : environ une année complète accessible en permanence) :

articles de périodiques, médecine et sciences de la vie, hebdomadaire

- **Reference Update** (reçu sous forme de disquettes que nous chargeons sur le disque dur du PC : environ une année complète accessible en permanence) :

articles de périodiques, médecine et sciences de la vie, hebdomadaire

- **Medline CD-rom** 1 abonnement depuis 1966 jusqu'à l'année courante, 1 abonnement depuis 1987 jusqu'à l'année courante (mises à jour mensuelles)

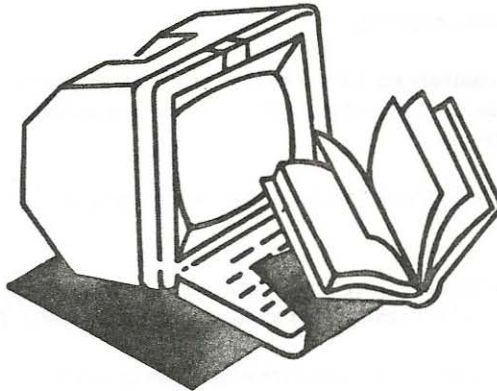
plus de 3000 revues indexées, médecine et sciences de la vie
80% des références sont suivies de l'abstract (résumé) de l'article
recherche possible par mots-clés selon thesaurus de la NLM (National Library of Medicine) également utilisé pour l'indexation des livres de notre bibliothèque

- **Science Citation Index CD-rom** 1 abonnement depuis 1980 jusqu'à l'année courante (mises à jour trimestrielles)

plus de 3000 revues indexées (sciences exactes en général : médecine, physique, chimie, technologies, agriculture, etc)
en plus des accès traditionnels, accès aux articles cités

Nous étudions la possibilité de prendre des abonnements à d'autres bibliographies sur CD-rom

Christine Delaporte
Bibliothèque de la Faculté de Médecine
CMU / 9, av. de Champel
1211 Genève 4
tél. 022- 22-92-65



Be 79: La Bibliothèque militaire fédérale

Sylvain Curtenaz, Bibliothèque militaire fédérale

Histoire et sciences militaires

De part les efforts d'éminents historiens tels A. Corvisier ou G. Pedroncini¹, l'histoire militaire n'est plus, aujourd'hui, marginalisée. Elle a retrouvé, dans les universités, la place dont l'école des *Annales*, avec toute la fougue de la jeune science, l'avait privée. La fondation par G. Bouthoul de la polémologie a également contribué à ce renouvellement de l'histoire militaire. La polémologie est une science des conflits à base sociologique qui, au contraire du pacifisme totalitaire, reconnaît l'existence du *phénomène guerre* et se propose d'en faire l'étude selon la maxime: *Si tu veux la paix, connais la guerre*². La seule lecture du magistral Paix et guerre entre les nations³, de R. Aron, suffit pour que l'on se rende compte que l'étude des conflits ne se limite pas aux seules grandes batailles, comme on le croit encore trop souvent. Pour qui connaît Hérodote, l'un des trop rares périodiques de géostratégie existant sur le marché, le fait est évident.

¹ CORVISIER, André (Dir.): Dictionnaire d'art et d'histoire militaires.- Paris: PUF, 1988. 884 pp.

PEDRONCINI, Guy: Pétain général en chef, 1917-1918.- Paris: PUF, 1974. 463 pp.

² BOUTHOU, Gaston: La paix.- Paris: PUF, 1974. 128 pp. et
Le phénomène-guerre.- Paris: Payot, (1962). 283 pp.

³ ARON, Raymond: Paix et guerre entre les nations.- Paris: Calmann-Lévy, 1984. 794 pp.

Cette évolution est récente. Pourtant, lorsque fut fondé, en 1864, le *Dépôt de la guerre*, sa mission était triple: rassembler et conserver des ouvrages et permettre ainsi la recherche historique, et documenter les états-majors. Héritière du *Dépôt*, la Bibliothèque militaire fédérale n'a cessé depuis d'acquérir les textes nécessaires à la connaissance des armées, armes et doctrines suisses et étrangères, ainsi que des ouvrages de caractère historique. La création en son sein d'un service historique par l'un de ses anciens directeurs, le colonel EMG D. Reichel, est venue renforcer cet instrument.

La BMF aujourd'hui

Aux côtés des 160'000 volumes qui garnissent nos rayons, ce ne sont pas moins de 300 titres de périodiques qui sont aujourd'hui recensés par nos services. L'histoire nationale et internationale, l'histoire des conflits, la philosophie, les religions, la technique, la politique, le sport, les règlements suisses et étrangers sont présents dans nos catalogues.

La gestion par informatique de tous les documents acquis depuis 1975 environ permet rapidement l'établissement de listes thématiques. Ce système, qui a pour nom *Midonas* (Militärisches Dokumentnachweissystem), requiert de chaque document qu'il soit résumé en un ou plusieurs mots clés, et permet la recherche directe par mots, fragments de mots et mots clés. Si *Midonas* rassemble les données des différentes bibliothèques de l'administration militaire fédérale, il n'offre pas en revanche, pour le lecteur qui ne peut y avoir accès sans l'intermédiaire de nos collaborateurs, la même souplesse que le *SIBIL* ou un catalogue sur microfiches. Un système de consultation directe depuis la salle de lecture est actuellement à l'étude. Nous continuons d'autre part à tenir l'indispensable catalogue manuel à jour. Il est classé par auteurs et matières. L'une des forces du système *Midonas*, outre sa grande souplesse d'emploi, est qu'il permet la mise à disposition d'articles de périodiques. Non seulement chaque nouveau livre, mais aussi chaque nouveau périodique fait l'objet d'une évaluation et d'un dépouillement qui facilitent la recherche bibliographique. La plupart des articles sont également microfilmés, ce qui permet de répondre plus souplement aux commandes.

La technique ne saurait nous faire oublier nos faiblesses. Nos collaborateurs sont trop peu nombreux et rien, dans nos locaux, ne rappelle une bibliothèque moderne. Nous manquons de place, la salle de lecture, minuscule, est borgne; la bibliothèque, située dans l'aile est du palais fédéral, est difficile d'accès. D'où l'importance du trafic postal et du prêt par correspondance dont un récent sondage auprès de nos plus de 10'000 clients a révélé qu'il est satisfaisant, malgré des délais de livraison élastiques, notamment lorsque le service de recherche est surchargé de demandes.

Structure

La BMF repose sur ces trois piliers que sont le service du prêt, les services généraux et le service de recherche.

Le service du prêt ne diffère guère de celui d'autres bibliothèques sinon qu'il a le contrôle informatique de la clientèle et du stock. Les services généraux sont un service multiple, responsable notamment de la comptabilité, de la cotation des ouvrages, de leur saisie dans la banque de données, et de toutes ces petites tâches obscures sans lesquelles l'ensemble ne pourrait fonctionner. Le service de recherche enfin gère le contrôle des périodiques, centralise les propositions d'achat, se charge du catalogage, mais surtout *dépouille* les documents, c'est à dire établit pour chacun le répertoire des mots clés. A la demande, le service de recherche livre des listes thématiques, voire des documentations.

Accès

L'accès à la BMF diffère considérablement de celui des bibliothèques publiques. Elle est un service de l'Administration militaire fédérale, réservé aux cadres de l'armée, et ouvert aux chercheurs et étudiants qui en font la demande. Les officiers et sous-officiers enverront leur livret de service, les clients civils joindront si possible à leur demande une attestation de leur professeur ou institut. Les clients qui souhaitent nous rendre visite sont les bienvenus; le contact personnel facilite beaucoup notre travail.

La Bibliothèque militaire fédérale édite enfin, chaque année, le catalogue de ses nouvelles acquisitions. Et à intervalles mensuels une sélection des nouveaux livres et articles de périodiques. Ces services sont gratuits, et différentes bibliothèques en profitent déjà. Nous participons également au réseau du prêt interbibliothèques, sous le numéro Be 79.

A l'image de toute administration, nous sommes à votre service, et nous nous réjouissons de vous compter un jour au nombre de nos clients, que ce soit à titre privé ou professionnel.

S. Cz.

Quelques informations en bref:

- Bibliothèque militaire fédérale, Palais fédéral - Est, 3003 Berne
- Tél.: .Service du prêt : 031/67.50.99
.Service de recherche: 031/67.50.95/51.15
- Heures d'ouverture: 08.30-11.00 et 14.00-16.30

Illustration:

Extrait d'une liste Midonas. Chaque document, outre les données bibliographiques, porte un numéro de commande (Best.-Nr.), et s'il est microfilmé, son numéro de microfilm (MF). De brefs commentaires ou résumés ont également leur place sur cette liste.

<<SWISSBASE>>
\$ANGST

- 26 -

Dat: 23-Sep-91

ANGST VOR DEM ROTEN GAS.
WELTWOCHE, 1982, NR. 29, S. 8, KARTEN,
Best.-Nr./No.de commande:30/63898

MF: 239/1275

HANDRICK HUGO ERNST,
ANGST VOR DEM ATOMKRIEG.
BERN, BZS, 1982, 14 S., BIBL, ANHANG,
PROVISORISCHE AUSGABE MIT BIBLIOGRAPHISCHER REFERENZ.
(AUSLEIHE DURCH BZS).
Best.-Nr./No.de commande:30/65465

MF: 232/1038

GUGGENBUEHL D.,
ANGST UND FUEHRUNG.
BERN, EDMZ, 1982, 9 S., BIBL, SONDERDRUCK,
KRIEG IM AETHER, SAMMLUNG DER KOLLOQUIUMSVORTRAEGE, FOLGE XXI,
EMB-SIG HD 161 XXI
DIE MILITAERISCHE FUEHRUNG MUSS IM GEGENSATZ ZUR ZIVILEN DER
KOMPONENTE GEFAHR UND DER DARAUS ENTSTEBAREN, REALEN ANGST RECHNUNG
TRAGEN. ES WIRD UEBER DIE ENTSTEHUNG, DIE FORMEN UND DIE
AUSWIRKUNGEN DER ANGST BERICHTET. LANGFRISTIGE, TAKTISCHE UND
KURZFRISTIGE FUEHRUNGSMASSNAHMEN ZUR ANGSTBEHERRSCHUNG WERDEN
BESPROCHEN. (KN)
Best.-Nr./No.de commande:30/68787

MF: 234/260

KROSIGK ESCHWIN VON,
UEBER DIE ANGST IN UNSEREM LAND.
EUROPAEISCHE WEHRKUNDE, 31, 1982, NR. 8, S. 343-346,
EMB-SIG PP-II-77 (8/1982;S.343-)
Best.-Nr./No.de commande:30/69443

MF: 234/302

GUGGENBUEHL D.,
ANGSTREAKTIONEN.
REACTIONS DUES A LA PEUR.
REAZIONI DOVUTE ALLA PAURA.
ZIVILSCHUTZ, 29, 1982, NR. 9, S. 43-ABB, BIBL,
EMB-SIG PP-II-79 (9/1982;S.43-)
Best.-Nr./No.de commande:30/70104

MF: 235/855

EISENRING JEAN-JACQUES,
PROBLEMES DE RECRUES AVANT L'ER.
REVUE MILITAIRE SUISSE, 127, 1982, NR. 9, S. 376-385, BIBL,
EMB-SIG PP-I-95 (9/1982;S.376-)
Best.-Nr./No.de commande:30/70161

BUETTNER CHRISTIAN,
KRIEGSANGST BEI KINDERN.
MUENCHEN, KOESEL-VERLAG, 1982, 109 S., ABB, ZCHG,
ISBN:3-466-30242-0,

Compte-rendu du congrès national de l'Association des
bibliothécaires français, 1991

Le congrès national de l'Association des bibliothécaires français (ABF) s'est déroulé cette année dans la capitale historique de la Bourgogne, connue tant pour son important secteur sauvegardé, que pour sa moutarde, son pain d'épices, sa liqueur de cassis et les grands crus qui l'entourent. Vous l'aurez deviné, c'est Dijon qui a accueilli, du 28 juin au 1er juillet, environ 500 professionnels, auxquels se sont joints quelques collègues originaires d'autres pays européens. Tous avaient été séduits par le thème de la réunion : "La formation professionnelle, enjeux et perspectives" ; mais, tout comme moi, beaucoup furent déçus de la tournure que prirent parfois les discussions...

Première réflexion, plutôt étonnée, de la part d'un congressiste suisse : la majeure partie de la réunion s'est tenue le samedi et le dimanche. La participation au congrès annuel d'une association professionnelle nationale ne paraît pas véritablement "couler de source" chez nos voisins français, à l'exception de celle des cadres moyens et supérieurs... C'est ainsi que plusieurs collègues de l'Hexagone m'ont avoué participer à ces journées à leurs frais, et grâce au fait qu'elles n'empiétaient pas trop sur leur temps de travail. Que dire de cette attitude des employeurs, si ce n'est qu'elle est inadmissible lorsqu'elle s'érige en règle absolue : à l'heure de la coopération, les congrès nationaux sont des possibilités de formation continue qu'il ne faut pas négliger.

Seconde réflexion : le débat actuel portant sur la réforme des statuts régissant la profession de bibliothécaire dans la fonction publique française est passionné, mais pas passionnant... La plupart des interventions qu'il m'a été donné de suivre, ainsi que l'Assemblée générale de l'ABF, ont dégénéré

en discussions, apparemment sans issue, liées à ladite réforme, simplement parce que les positions étaient tranchées. La littérature professionnelle sur ce sujet complexe étant abondante depuis plusieurs mois (cf. Livres Hebdo ou le Bulletin des bibliothèques de France, par exemple), je ne me lancerai pas dans des explications qui seraient inévitablement approximatives, voire inexactes, puisque faites par un observateur étranger. Toutefois, je regrette que ce congrès fut tout entier marqué par cette question essentiellement politique, qui éveille de sérieuses inquiétudes chez les professionnels, mais qui ne contribuera certainement pas à faire progresser la bibliothéconomie et les bibliothèques françaises...

Après ces remarques générales, quelques mots sur le déroulement de ces quatre journées. Le vendredi 28 juin était consacré à différents séminaires construits autour du thème central du congrès :

a) "La formation continue" (Châlon sur Saône)

En France, c'est Jacques Delors qui est le "père" de ce concept, lequel s'est d'abord imposé dans le secteur privé. On assiste actuellement à une nette volonté de rapprocher la formation offerte de son public potentiel : dans ce secteur aussi, la décentralisation gagne du terrain... En ce qui concerne les contenus de formation, trois domaines sont largement en tête : relations humaines, nouvelles technologies et conservation des documents.

b) "Unité ou éclatement des formations supérieures ?" (Le Creusot)

Ce séminaire, auquel j'ai participé, a permis de faire le tour des formations supérieures présentes dans l'Hexagone. A commencer par l'Ecole des Chartes de Paris, dont la réputation est fort grande. Emmanuel POULLE, directeur de cet établissement, a annoncé au Creusot une véritable petite

"révolution". Le concours d'entrée vient en effet d'être rénové, suite à la décision d'augmenter le nombre d'étudiants admis chaque année pour faire face à la demande. Deux filières seront désormais offertes : "médiévale-moderne" (latin et histoire, 25 places : cette filière est fidèle à la tradition séculaire de l'Ecole) et "contemporaine-moderne" (d'où le latin sera exclu, 11 places : voilà la révolution !).

L'Ecole nationale supérieure des bibliothèques de Villeurbanne (ENSB), dirigée par Jacques KERIGUY, entre également dans une nouvelle phase de son développement. Désormais, elle se nomme "Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques" (ENSSIB), et ce changement de nom - qui intervient peu après celui de sa "petite soeur" de Genève, sur la base d'une réflexion analogue - coïncide avec une nouvelle définition de ses buts, dont j'extrais les points marquants suivants :

- l'Ecole va former l'ensemble des conservateurs, pour l'Etat ou les collectivités territoriales
- la formation passe de 12 à 18 mois (cours et stages alternés)
- l'ENSSIB développera un secteur de recherche en sciences de l'information et en bibliothéconomie, en coopération avec des universités voisines
- au niveau pédagogique, tout comme l'E.S.I.D., elle souhaite favoriser "l'inter-profession", et a la volonté de contribuer à rapprocher les différentes professions et fonctions de l'information documentaire (y compris la librairie ou l'édition), sans nier les spécificités de chacune d'entre elles
- enfin, l'Ecole veut aussi faire reconnaître "le bibliothécaire", qui est le "concepteur d'un projet culturel ou documentaire", ce qui implique des aptitudes de gestionnaire mais aussi la nécessité d'avoir "une culture", appréciée au moment du concours d'entrée.

L'Ecole nationale du patrimoine, quant à elle, a pour vocation de former des conservateurs pour les "bibliothèques patrimoniales". Vous vous demanderez peut-être ce que cette appellation recouvre exactement : c'est si peu clair, que les tensions entre les trois écoles dont je viens de parler semblaient vives, au point qu'un arbitrage était en cours auprès des services du Premier Ministre...

La représentante d'une formation spécifique pour documentalistes (DESS "Information et documentation", Université de Paris), Martine PREVOT, a montré que le secteur privé est de plus en plus "glouton" en spécialistes de l'information. En outre, on assiste à l'apparition de fonctions libérales, telles que "conseiller en information". Martine PREVOT a estimé que le marché avait autant besoin de généralistes que de spécialistes, que la formation dont elle est responsable ne fait pas concurrence à l'ENSSIB ou à l'Ecole des Chartes, puisque le marché de l'emploi est très large. Jacques KERIGUY eut "le mot de la fin", en estimant que "le fossé qui sépare les bibliothécaires des documentalistes n'est pas aussi grand qu'on veut bien le dire" : comme quoi cette fameuse querelle n'a pas l'exclusivité helvétique...!

c) "Où va la formation moyenne ?" (Auxerre)

La formation moyenne, en France, correspond au Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB), dont la durée des études va passer de une année à deux ans. Il existe douze centres de formation régionaux, implantés dans des universités, avec des statuts différents. L'intérêt pour une telle formation est de plus en plus marqué ; ses responsables souhaiteraient la voir abritée à l'avenir par des "instituts universitaires professionnalisés", qui ont l'avantage d'offrir un cadre universitaire, mais dont la moitié des enseignements doivent être dispensés par des professionnels.

d) "La formation élémentaire" (Nevers)

Plusieurs organismes et institutions sont chargés de cette formation, destinée aux bénévoles, aux magasiniers, aux personnes non titulaires d'un baccalauréat, parmi lesquels l'ABF. Cette dernière forme des employés de bibliothèques et des responsables de petites bibliothèques publiques, dans 22 centres répartis sur tout le territoire français (700 personnes sont ainsi formées en 1991, en 300 à 400 heures, stages compris). La demande de formation augmente depuis le début des années nonante, et une réflexion sur les lacunes de ce type de formation est en cours.

La journée du samedi 29 juin fut consacrée à diverses interventions de personnalités officielles, à l'inauguration de l'exposition professionnelle et aux comptes-rendus des séminaires sus-mentionnés. Elle fut surtout l'occasion d'échanges parfois passionnés au sujet de la réforme des statuts... La "pensée du jour", que je vous donne à méditer, fut celle d'André MIQUEL, président du Conseil supérieur des bibliothèques et à ce titre très impliqué dans la fameuse réforme : "la profession de bibliothécaire n'est pas en mutation, mais en progrès... l'enjeu des bibliothèques de demain, c'est de savoir conjuguer "érudition" et "technicité".

La matinée du dimanche 30 juin fut, quant à elle, entièrement dédiée à l'Assemblée générale de l'ABF. Sauf le respect que je dois à nos collègues et amis français, je la qualifierais de "brouhaha confus", dont je n'ai personnellement retiré qu'un seul enseignement : un minimum de rigueur, tant de la part des membres que de celle des responsables d'une association, est indispensable pour faire d'une formalité inévitable un moment d'échanges intéressant...

Deux débats étaient organisés durant l'après-midi de ce même dimanche : l'un sur le thème des "Bibliothécaires pour demain", l'autre sur celui de "L'interprofession, convergences".

et divergences". Mis à part les inévitables échanges relatifs aux statuts (!), j'en ai retenu, dans le désordre, les éléments d'information qui suivent :

- les statistiques démontrent que l'essor de la télévision et de la video n'a, malgré les pronostics, pas diminué la volonté et le besoin de lecture des Français
- la "Très grande Bibliothèque de France" emploiera 2000 personnes, ce qui représente une augmentation de 800% par rapport à la BN actuelle. On croit rêver...!
- en règle générale, les heures d'ouverture et les services offerts dans les bibliothèques municipales françaises sont trop limités : il conviendrait de doubler l'ensemble de leur personnel...
- la base "BN OPALE" devrait être disponible en ligne dès octobre 1991, y compris pour le "pompage" de notices (si un accord intervient sur la question de la tarification...) ; dès 1994, elle contiendra six millions de notices.

Avant mon retour à Genève, j'assistai encore à un débat sur le "patrimoine écrit", lundi 1er juillet. Il fut essentiellement consacré à la problématique, décidément très actuelle, de la préservation et de la restauration des collections. En France, la formation des restaurateurs doit encore être améliorée, afin qu'ils cherchent toujours à influencer le moins possible l'"histoire" des documents sur lesquels ils sont appelés à intervenir. Mais il faut surtout tendre à une sensibilisation de tous les professionnels (des cadres aux magasiniers) aux techniques de conservation, en organisant à leur intention des stages : ce n'est certainement pas par hasard que la France abrite, à Sablé-sur-Sarthe, le siège du programme "PAC" (Preservation and conservation) de la FIAB, dont le but est de développer des solutions aux problèmes de détérioration du patrimoine écrit conservé dans les bibliothèques.

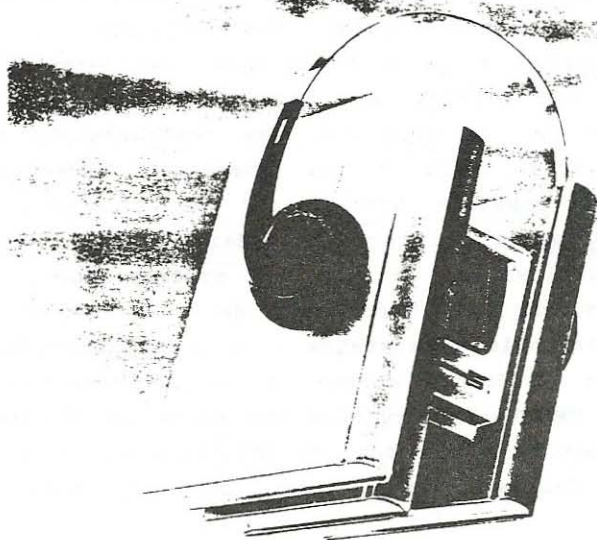
Le "mot de la fin" concernera l'exposition professionnelle organisée en parallèle au congrès. Il m'a semblé y

détecter une tendance nouvelle. En effet, si les stands "informatiques" étaient présents, ils ne m'ont pas paru majoritaires : de nombreux autres exposants avaient tenu à faire le déplacement de Dijon (mobilier, bibliobus aménagés, matériel de conservation, diffuseurs, éditeurs). Les nouvelles technologies céderaient-elles la place à d'autres préoccupations tout aussi essentielles ?...

Michel GORIN, E.S.I.D.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS

CONGRES NATIONAL
DU 28 JUIN AU 1^{er} JUILLET 1991
DIJON



Formation professionnelle :
Enjeux et Perspectives

abf

IBBY



Qu'est-ce qu'IBBY ?

L'Union internationale pour les livres de jeunesse (IBBY) est une association sans but lucratif, fondée à Zurich, Suisse, en 1953. Elle forme un réseau international qui oeuvre dans le monde entier pour inciter les jeunes à la lecture.

A quoi se consacre IBBY ?

- * à développer la compréhension internationale grâce à la littérature de jeunesse.

Les livres, en enrichissant les connaissances que la jeunesse peut avoir des valeurs et des traditions des pays étrangers, contribuent à développer la bienveillance entre les peuples et servent la cause de la paix.

- * à fournir en tous lieux à la jeunesse des lectures de haut niveau littéraire et artistique.

Savoir lire, devenir un lecteur averti et enthousiaste assure l'égalité des chances pour tous les enfants et les aide à relever les défis du monde moderne. L'illettrisme n'est pas seulement un fléau des pays en voie de développement, il concerne de plus en plus les pays industrialisés.

- * à soutenir la publication et la distribution de bons livres pour la jeunesse, particulièrement dans les pays en voie de développement.
- * à fournir aide et entraînement à ceux qui s'occupent de jeunes et de littérature pour la jeunesse.
- * à stimuler les travaux de recherche universitaire dans le domaine de la littérature de jeunesse.

IBBY se fonde sur les principes de la convention internationale des droits de l'enfant, telle qu'elle a été ratifiée par l'Organisation des Nations Unies en 1990. L'un de ses principaux articles est le droit de l'enfant à bénéficier d'une éducation élémentaire et à accéder librement à l'information. Les nations du monde entier sont invitées à promouvoir la production et la distribution de livres pour la jeunesse.

Comment IBBY s'organise-t-elle ?

IBBY réunit les sections nationales de plus de cinquante pays au monde, pays où l'édition et la littérature sont florissantes, et pays où une poignée de professionnels commencent à défricher le domaine de l'édition et de la littérature pour la jeunesse. Ces sections nationales, bien qu'elles soient de nature diverse, fonctionnent aussi bien sur le plan national que sur le plan international. Parfois, dans certains pays, peu nombreux, IBBY est la seule organisation à oeuvrer à la promotion de la lecture des jeunes. Là où la section nationale fait défaut, on peut être membre individuel.

Les objectifs et les programmes d'IBBY sont décidés par le comité exécutif : huit personnes de pays différents et un président, élus tous les deux ans par les sections nationales lors de l'Assemblée générale. Les affaires courantes sont traitées par le Secrétariat, à Bâle.

IBBY, étant une association sans but lucratif selon l'article 60 du Code civil suisse, tire ses seuls revenus réguliers des cotisations versées par les sections nationales. D'autres sources de financement sont absolument nécessaires pour financer les multiples activités d'IBBY.

En quoi consistent les activités d'IBBY ?

* Les Prix Hans Christian Andersen, surnommés "Petits Prix Nobel"

sont décernés tous les deux ans, à un auteur et à un illustrateur vivants dont l'ensemble de l'oeuvre apporte une contribution importante à la littérature de jeunesse. C'est la plus haute distinction sur le plan international en ce domaine, en mémoire du grand conteur danois, et sous le patronage de Sa Majesté La Reine Margrethe II. Les lauréats sont désignés par un jury international de spécialistes de littérature enfantine. Le Prix "Auteur" est décerné depuis 1956, le Prix "Illustrateur" depuis 1966.

* La liste d'Honneur IBBY

est une sélection biennale de livres de jeunesse récemment publiés dans les pays membres, remarquables par le travail de l'auteur, de l'illustrateur ou du traducteur. Les titres sont choisis par les sections nationales qui participent. Les diplômes de la Liste d'Honneur et les médailles Andersen sont remis aux lauréats lors des congrès d'IBBY.

Cette Liste d'Honneur ainsi que le Prix Hans Christian Andersen contribuent de façon sensible à faire largement connaître les ouvrages concernés auprès des éditeurs afin qu'ils les publient et les fassent traduire.

* Assemblées générales et Congrès IBBY

Depuis 1953, les congrès IBBY se tiennent tous les deux ans, dans un pays différent. Y participent des centaines de personnes qui s'intéressent à la littérature de jeunesse et à la promotion de la lecture. Les congrès ont lieu en Suisse, Autriche, Suède, Italie, Luxembourg, Espagne, Yougoslavie, France, Brésil, Grèce, Tchécoslovaquie, Grande-Bretagne, Chypre, Japon, Norvège, U.S.A., Allemagne.

* Ateliers et séminaires IBBY-UNESCO pour les pays en voie de développement.

Des ateliers et séminaires concernant l'écriture et les illustrations, la production, l'édition, la promotion et la distribution des livres pour enfants se sont tenus au Costa-Rica, au Kenya, en Argentine, au Ghana, au Mexique, en Colombie et au Mali.

* Le Prix IBBY-Asahi Reading Promotion

récompense chaque année depuis 1987 un groupe ou une institution qui fait un effort durable pour développer un programme de livres pour les enfants ou les jeunes. Ce prix est parrainé par le groupe de presse japonais Asahi Shimbun. Il est doté d'une somme de 1 million de yen.

* Le Centre de documentation d'IBBY spécialisé dans les livres pour les jeunes handicapés

accueilli depuis 1985 par l'Institut Norvégien d'Education Spéciale, parraine des expositions internationales, des séminaires et des travaux biographiques. Les expositions "Livres qui délivrent" et "Les Livres pour les jeunes handicapés" montées avec le soutien de l'UNESCO, ont été montrées dans le monde entier.

* Bookbird, le journal d'IBBY

publié en coopération avec l'International Institute for Children's Literature and Reading Research de Vienne, paraît quatre fois par an. On y découvre de nombreuses facettes de la littérature enfantine et des nouvelles d'IBBY et de ses sections nationales. Bookbird est une des plus importantes publications internationales dans le domaine.

* La journée internationale du livre pour enfants

est célébrée chaque année le 2 avril, ou autour du 2 avril, en l'honneur de l'anniversaire de Hans Christian Andersen. Les sections nationales choisissent souvent cette journée pour attirer dans le monde entier l'attention sur les livres et la lecture. Chaque section nationale peut profiter de l'occasion pour être le parrain international de cette journée ; tel a déjà été le cas de l'Australie, de l'Autriche, du Brésil, de la Bulgarie, du Canada, de la Colombie, de la Tchécoslovaquie, du Danemark, de la France, du Ghana, de la Grande-Bretagne, de la Grèce, de l'Iran, de l'Italie, de la Pologne, de la Suède, de la Suisse, des U.S.A., du Vénézuéla et de la Yougoslavie.

* Présence d'IBBY dans les foires internationales du livre

Chaque année IBBY figure parmi les exposants de la Foire internationale du Livre d'Enfants de Bologne et également dans d'autres foires. Les rencontres des représentants d'IBBY et des experts en la matière venus du monde entier accroissent son renom et son influence.

Comment IBBY coopère-t-elle avec les autres organismes ?

IBBY a un rôle informatif et consultatif auprès de l'UNESCO et de l'UNICEF. IBBY est membre du Comité international du Livre (en anglais IBC) et de la Fédération Internationale des Associations des Bibliothèques et des Bibliothécaires (en anglais IFLA). IBBY soutient la préparation de matériel de promotion de la lecture de l'Association Internationale pour la Lecture (en anglais IRA) ; coopère avec la Biennale de l'Illustration de Bratislava (BIB), le Premi Catalonia d'Il·lustracio ; travaille avec le Centre Régional para el Fomento del Libro en America Latina y el Caribe (CERLALC) et l'Asian Cultural Centre for UNESCO (ACCU). Enfin, IBBY a des contacts étroits avec de nombreuses institutions et organisations au service du livre pour la jeunesse, comme par exemple la Bibliothèque Internationale de Jeunesse -fondée tout comme IBBY- par Jelly Lepman.

Pour recevoir un complément d'information sur le travail indispensable accompli par IBBY, veuillez contacter le responsable à l'adresse suivante :

IBBY Secrétariat

Nonnenweg 12
Postfach
4003 BALE

Tél. (int+) 4161/272.29.17

Fax (int+) 4161/272.27.57



... hearing a bedtime story...

A L L O

B I B L I O

ECHOS

Pour le plaisir

A côté de la mairie du Grand-Lancy, dans l'ancienne école Rapin, une ludothèque destinée aux enfants et à leurs parents s'est ouverte. Les mardis après-midi de 14h à 18h30, on peut y emprunter plus de 400 jeux : puzzles, jeux de construction, de société et éducatifs. On a la possibilité de jouer sur place ou d'emmener les jeux à la maison durant 1 mois. De quoi passer des heures passionnantes en s'amusant !

Bibliothécaires gourmands

Le 13 octobre 1991 à Roanne, se tenait l'Assemblée générale constitutive de l'Association des bibliothécaires gourmands. Parrainée par Pierre Troisgros et Georges Duby, elle est ouverte non seulement aux professionnels du livre et de la documentation, mais également à toutes les personnes qui oeuvrent pour le patrimoine gourmand tant national qu'international.

Les amateurs de la table peuvent s'adresser à :

Association des bibliothécaires gourmands
13, Rue Brison
F- 42300 ROANNE (tél. 77.72.74.02)

Putsch chez les bibliothécaires

Au moment où la junte prenait le pouvoir en URSS, l'IFLA tenait sa 57ème Conférence générale à Moscou! Considérant qu'il fallait continuer à siéger "par respect pour le travail accompli par leurs collègues russes", la majorité des congressistes ont décidé de poursuivre leurs activités. Cette semaine aura été mouvementée, mais aura permis de prendre la mesure des difficultés que rencontrent nos collègues soviétiques, puisqu'ils pouvaient enfin parler librement.

Bienvenue

Le Comité de Hors-Texte souhaite la bienvenue à Eric Monnier qui s'est joint à l'équipe des rédactrices. Nous sommes ravies que notre appel à l'aide ait été entendu.

Ortografe

Pour le moment, il n'existe pas de dictionnaire contenant l'orthographe réformée. En effet, Hachette et Larousse jugent plus prudent d'attendre les consignes officielles. Seul le Petit Robert a publié un fascicule faisant le point des rectifications proposées. Le fascicule est distribué gratuitement avec le dictionnaire.

Recyclage

Les 18 bibliothèques municipales de Grenoble disposent d'un excellent moyen de "blanchir leurs livres usagés". Elles organisent régulièrement des ventes de livres et de disques déclassés ou dont le contenu intellectuel est dépassé. Le produit de ces ventes est réinvesti dans la promotion des bibliothèques : édition de brochures, de programmes d'animation, et dans la réalisation de bibliographies.

Ces ventes rencontrent toujours beaucoup de succès auprès du public.

Bonne "mine"

Signe d'une santé économique enviable, France Loisirs Suisse, a construit à Crissier, près de Lausanne, un bâtiment qui abrite désormais son siège et toutes ses activités. Présente depuis 13 ans en Suisse, la filiale suisse détient le quasi monopole de la vente par correspondance sur le marché romand. Un effort est même consenti par le groupe pour diffuser des écrivains suisses.

Grandeur et décadence

Le groupe Bouygues a décroché un contrat mammoth de 1,4 milliard de FF pour s'occuper du gros oeuvre de la Bibliothèque de France. Mais celle-ci est vivement controversée. Dans une pétition adressée au Président de la République, plus de 200 intellectuels s'indignent car "le projet est spectaculairement mauvais". Ils s'en prennent surtout à l'aspect fonctionnel des bâtiments, notamment à l'emploi de hautes tours pour le stockage de livres et proposent de "remettre l'ouvrage sur le métier".

Affaire à suivre ...

Culture

A l'occasion du 700^{ème} anniversaire de la Confédération, un "Dictionnaire des littératures suisses" est paru. L'ouvrage, richement illustré, existe sous trois formes :

- édition française (Lausanne : L'Aire)
- édition italienne (Locarno : Dado)
- édition trilingue (Bâle : Lenos).

Ce dictionnaire propose un miroir de la diversité littéraire helvétique. Il rassemble 257 portraits succints des écrivains les plus importants de la Suisse, et des articles généraux sur les groupements ou courants littéraires. Une centaine de spécialistes de nos quatre régions linguistiques ont contribué à la mise sur pied de l'ouvrage. Ils ont moins visé à l'exhaustivité scientifique qu'à la maniabilité et à l'essentiel.

Arbido -Spécial

Le n° 6 de 1991 d'Arbido est un numéro spécial intitulé "Conservation - restauration". S'il est vrai que d'un côté nous sommes confrontés à une explosion documentaire, de l'autre nous devons faire face à une lente agonie de nos fonds. Partis de cette constatation, 16 auteurs nous font part de leurs réflexions : de la fabrication à l'industrie du papier, du problème de restauration des documents photographiques ou des livres médiévaux en passant par une politique de préservation, chaque lecteur est sensibilisé à ce phénomène. Un espoir pour le livre : le papier permanent, mais pour en savoir plus ... lisez Arbido!

Félicitations

Quand un bibliothécaire rencontre une bibliothécaire, il se produit parfois des étincelles... Mais quand tous deux "Sibilisent" et sont membres de l'AGBD, on assiste à un feu d'artifice ! Nous souhaitons beaucoup de bonheur à Joëlle Félix et Frédéric Walther qui se sont mariés le 26 octobre 1991.

LA BIBLIOGRAPHIE GENEVOISE 1990

Pour la deuxième année consécutive, la Bibliographie genevoise va paraître. Elle informera le public sur toutes les publications de 1990 relatives à Genève ou aux Genevois. Résultant d'un effort collectif des grandes bibliothèques scientifiques genevoises, elle est conçue par la Bibliothèque publique et universitaire et publiée par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Traitée par des moyens informatiques et d'élégante présentation typographique, la Bibliographie genevoise répertorie à la fois les livres et les articles de revues et de journaux. Ceux-ci sont repérés par le dépouillement systématique de près de 300 périodiques suisses et étrangers. Son format est de 23 x 16 cm. Les notices sont regroupées systématiquement selon une classification créée spécialement à cet effet. La bibliographie est complétée par un index des noms d'auteurs (individuels et collectifs) et par un index des matières.

La Bibliographie genevoise, qui compte près de 1500 notices pour 1990, est donc destinée au plus large public. Elle est un instrument de travail indispensable pour bien des bibliothèques et centres documentaires ainsi que pour tous ceux qui s'intéressent à la vie de Genève.

Afin de permettre à chacun de constituer une collection complète de la Bibliographie genevoise, l'édition 1989 peut être exceptionnellement obtenue au prix de 10.-

BULLETIN DE COMMANDE

(à retourner : Imprimerie nationale, Rue Plantamour 34, 1201 Genève)

Nom : Prénom :
 Institution :
 Adresse :
 N° postal : Lieu :

Je commande ex. de la Bibliographie genevoise 1990 au prix de :
 membres de la Société d'histoire et d'archéologie: 15.- + port.
 non membre : 25.- + port.

Je commande ex. de la Bibliographie genevoise 1989 au prix de 10.-

Je désire recevoir chaque année la Bibliographie genevoise (ordre permanent)

Je désire recevoir des informations sur la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

(cocher ce qui convient)

Mon règlement se fera à réception de l'ouvrage

Date :

Signature :

APPEL D'ARTICLES

Nous souhaitons consacrer le **numéro de mars 1992 de Hors-Texte** plus particulièrement au thème :

- **1972-1992 : 20 ans de l'AGBD**

et celui de **juin 1992** au thème :

- **l'architecture des bibliothèques** : thème du Congrès de l'ABS qui se tiendra à Genève du 24 au 26 septembre 1992

Si un de ces sujets vous tente, prenez votre plume et exercez votre talent littéraire dans Hors-Texte. Toute muse est la bienvenue, nous ne faisons pas de censure !

N'hésitez pas à prendre contact avec les rédacteurs de Hors-Texte, ils restent volontiers à l'écoute de toutes vos idées.

Hors-Texte ne peut se faire sans **vous, vos articles et vos suggestions** ! Aussi, tenons-nous à remercier tous ceux et toutes celles qui nous ont apporté leur collaboration au fil des numéros.

Avec les cordiales salutations
de la rédaction de Hors-Texte

Hors-Texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD.

Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 15. - l'an.

Le Comité de rédaction est composé de :

Joëlle ANGELOZ, Fabienne BURGY, Marie-Christine HUBER, Eric MONNIER et Christine ROCH.

Adresse :

A.G.B.D. / Rédaction de HORS-TEXTE

Case postale 592

CH - 1211 Genève 3



ATTENTION : Délai de remise des articles pour le prochain numéro : 31 janvier 1992.

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai.

Merci d'avance !

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Le billet de la Présidente</i>	3
<i>Histoire d'une lettre ou si le Salon...</i>	5
<i>Assemblée générale de l'ABS</i>	8
<i>Journées de l'IES 1991</i>	12
<i>Typologie d'un service de référence</i>	14
<i>De livres en villages ... la BCP de Haute-Savoie</i>	18
<i>Bibliothèque communale de Versoix</i>	21
<i>Le Comte de Sellon et la Bibliothèque de Pregny</i>	25
<i>Le déménagement</i>	30
<i>Ce n'est qu'un au revoir</i>	32
<i>Discothèques municipales</i>	34
<i>Nouvelles de l'ESID</i>	35
<i>Voyage à Bruxelles</i>	39
<i>Station PC à la Bibliothèque de la Fac. de médecine</i>	42
<i>BE 79 : La Bibliothèque militaire fédérale</i>	45
<i>Compte-rendu du Congrès national de l'ABF</i>	50
<i>IBBY</i>	57
<i>Allo, biblio, échos ...</i>	62
<i>La bibliographie genevoise 1990</i>	65



Imprimé par l'Association TRAJETS
Genève